Communauté de communes Retz-en-Valois

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Réunion publique n°1

Diagnostic et état initial de l'environnement

Vendredi 3 novembre 2017

SOMMAIRE

1. Rappel de la démarche PLUi
2. Diagnostic socio-économique
3. Etat Initial de l'Environnement

1. Rappel de la démarche PLUi

Procédure et planning

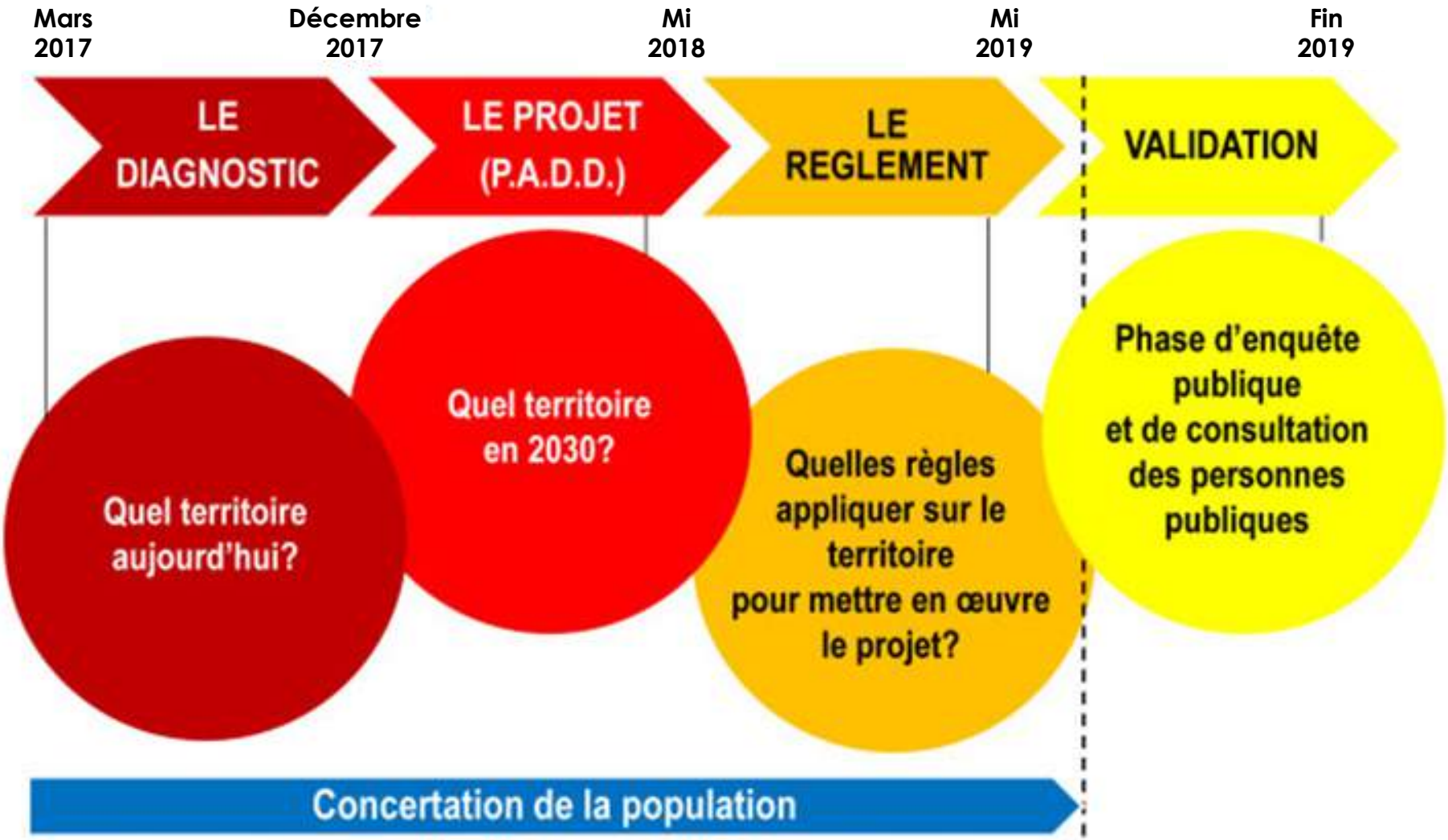

2. Diagnostic

Contexte géographique et chiffres-clés

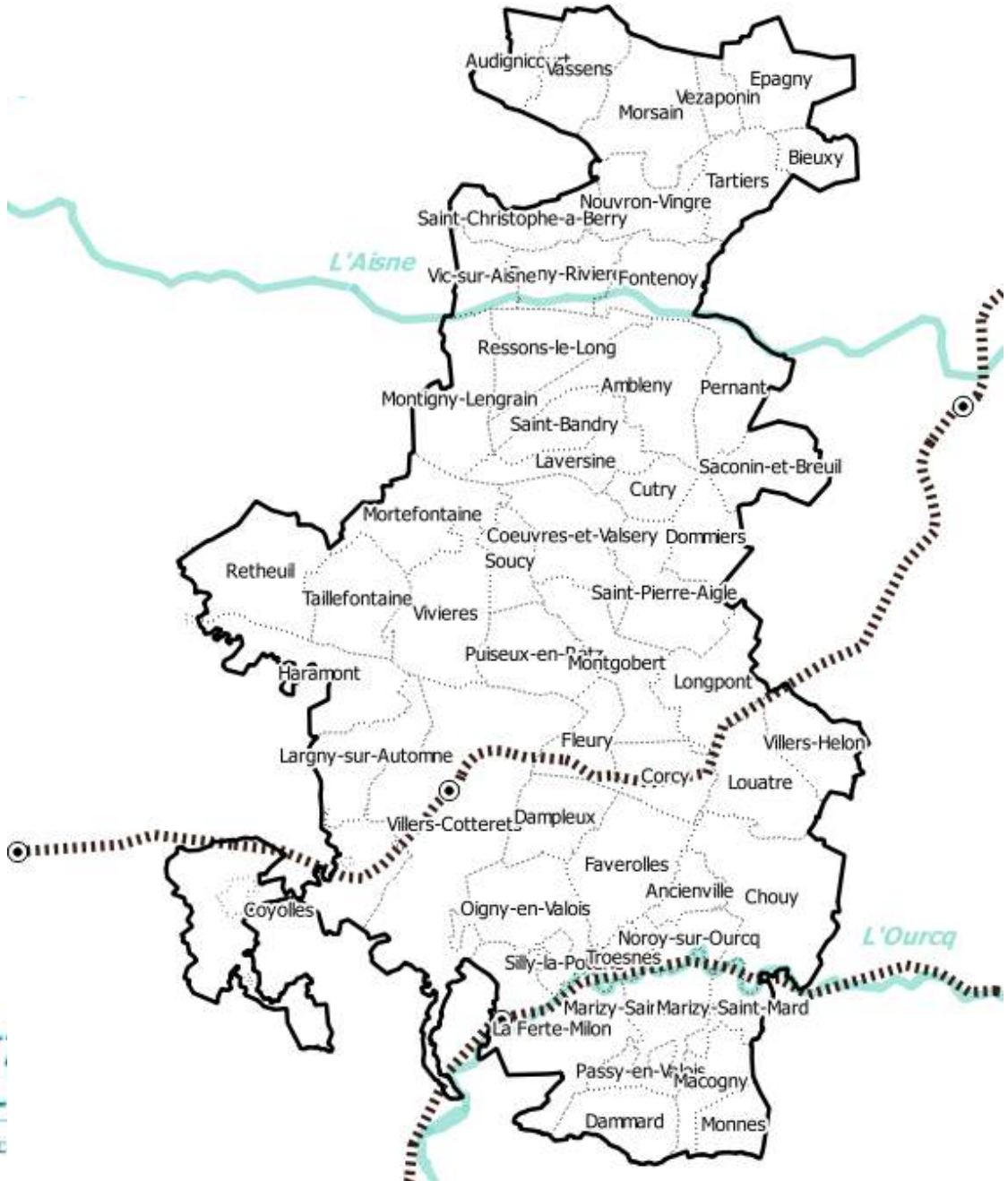

Fiche d'identité du territoire

Création 1er janvier 2017

30 077 habitants en 2013

537 km²
56 habitants au km²

54 communes

Siège
Villers-Cotterêts

Département
Aisne

Région
Hauts-de-France

Situation administrative

- Composée de 54 communes :

  - 18 issues de la Communauté de Communes de Villers-Cotterêts/Forêt de Retz

  - 24 issues de la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne

  - 12 issues de la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon

- Compétences :

  - Aménagement de l'espace communautaire

  - Actions de développement économique

2. Diagnostic

> Dynamiques démographiques

Une croissance démographique continue et modérée

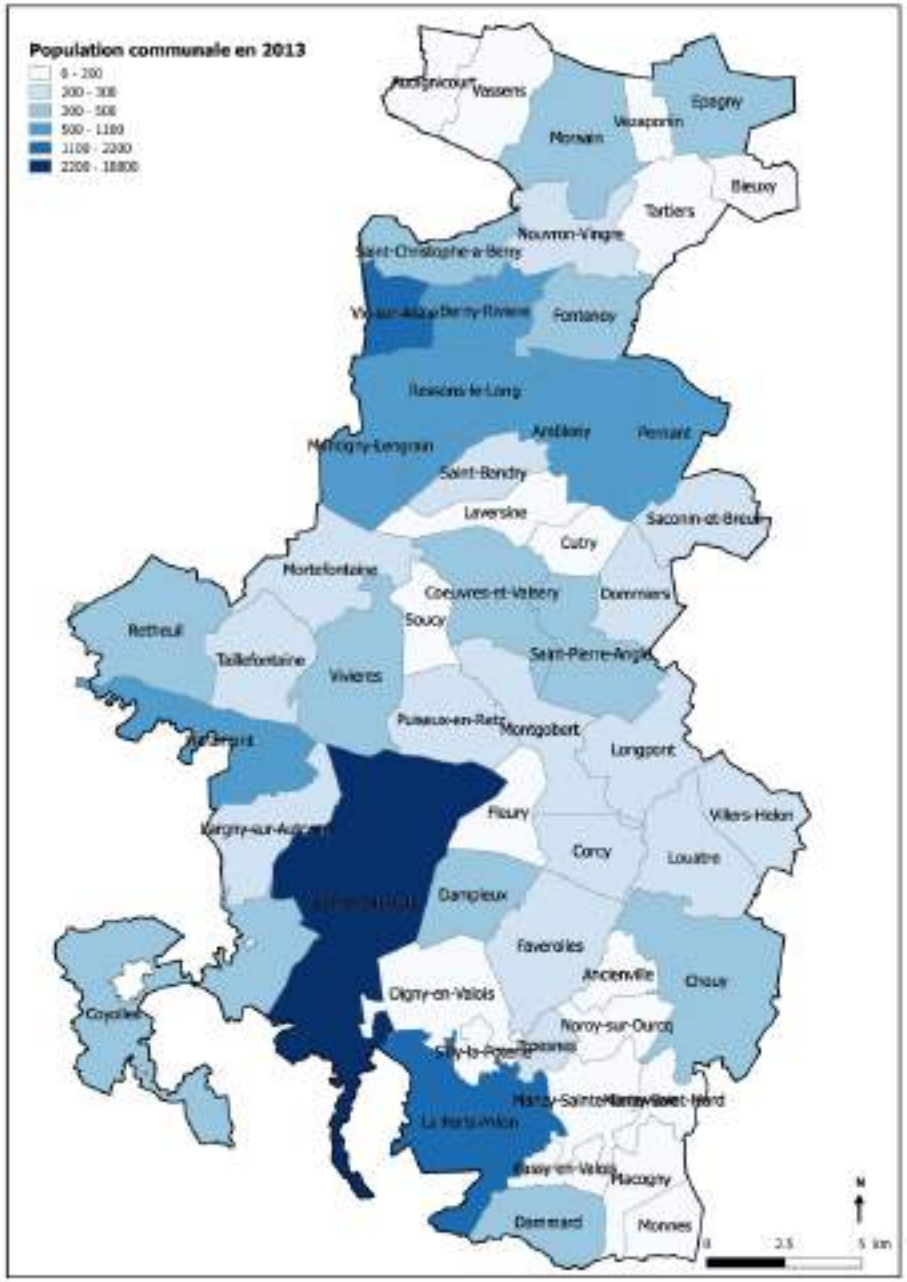

- 32 communes ont moins de 300 habitants

- 3 pôles urbains

  - Villers-Cotterêts : 10 800 hab.

  - Vallée de l'Aisne : 6 200 hab.

    (7 communes)

  - La Ferté-Milon : 2 200 hab.

- Croissance démographique continue depuis 50 ans

  - 23 116 habitants en 1968

  - 30 077 habitants en 2013

Un solde migratoire instable

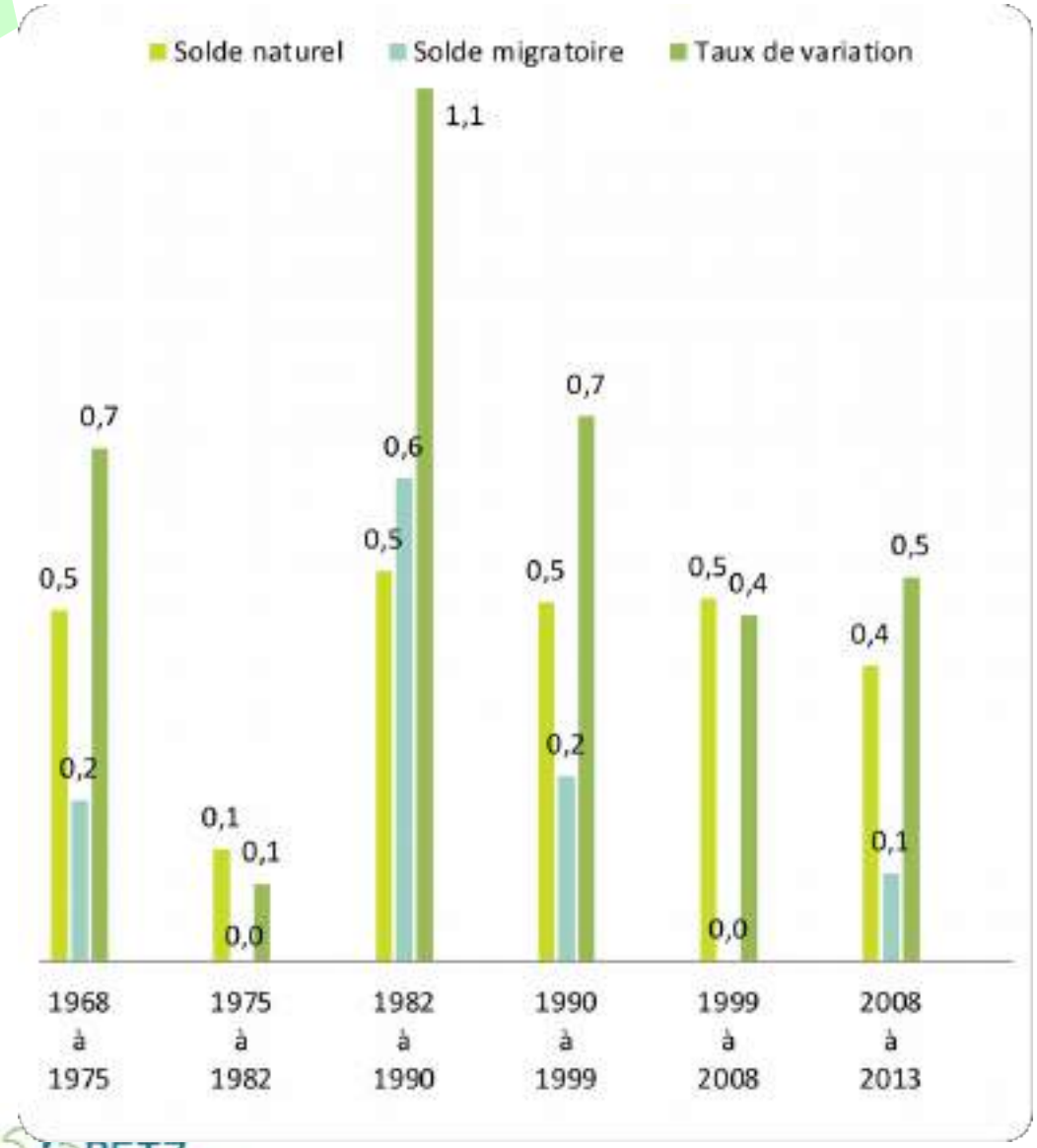

- Taux de variation annuelle moyenne entre 2008 et 2013 : 0,50 %/an

  0,1 % pour l'Aisne

  20 communes ont un taux négatif

  5 communes ont un taux supérieur à 2,1 %

- Entre 2008 et 2013, le solde migratoire était de 0,1 %/an

  - 0,3 % pour l'Aisne

- Entre 2008 et 2013, le solde naturel était de 0,4 %/an

  0,3 % pour l'Aisne

Une population jeune mais vieillissante

- Vieillissement de la population

  malgré 17 communes ayant une population qui rajeunit

- Indice de jeunesse élevé : 1,21

  1,05 pour l'Aisne

  37 % population < 30 ans

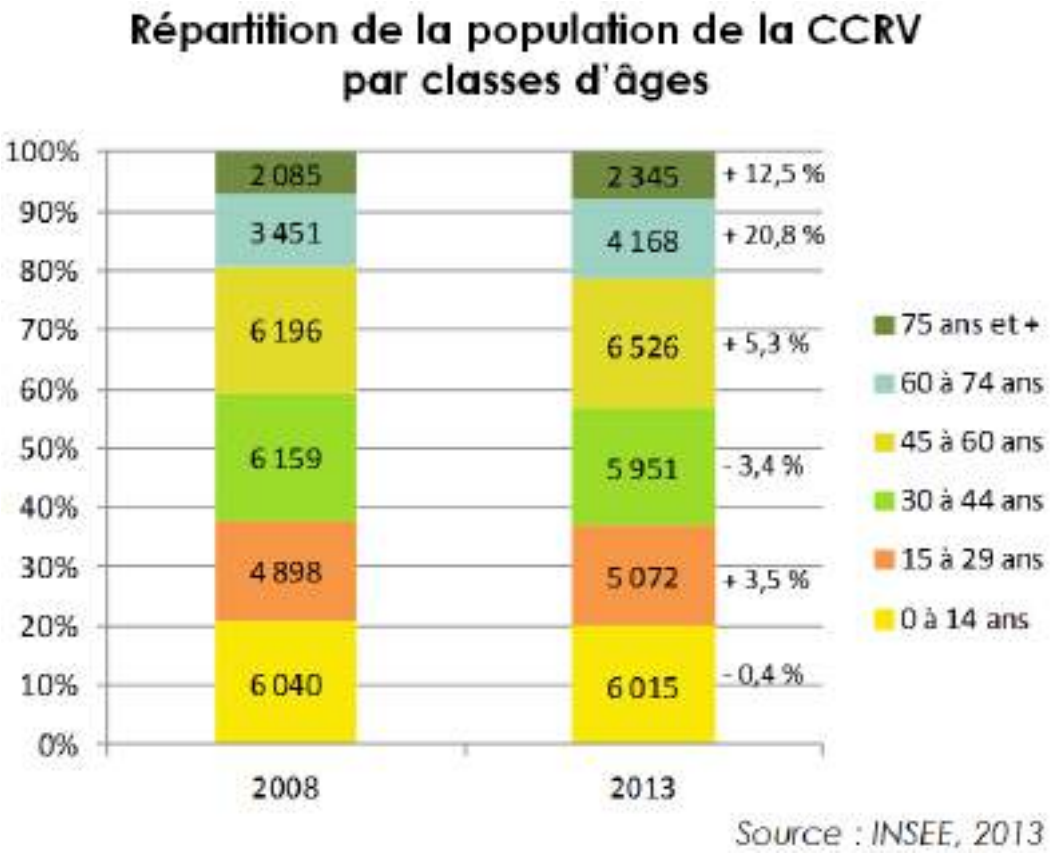

Une baisse continue de la taille moyenne des ménages

- Taille moyenne des ménages au sein de la CCRV :
- 2,48 pers./ménage

  2,3 pers./ménage dans l'Aisne
- Communes de moins de 500 habitants ont toutes une taille moyenne des ménages > 2,8

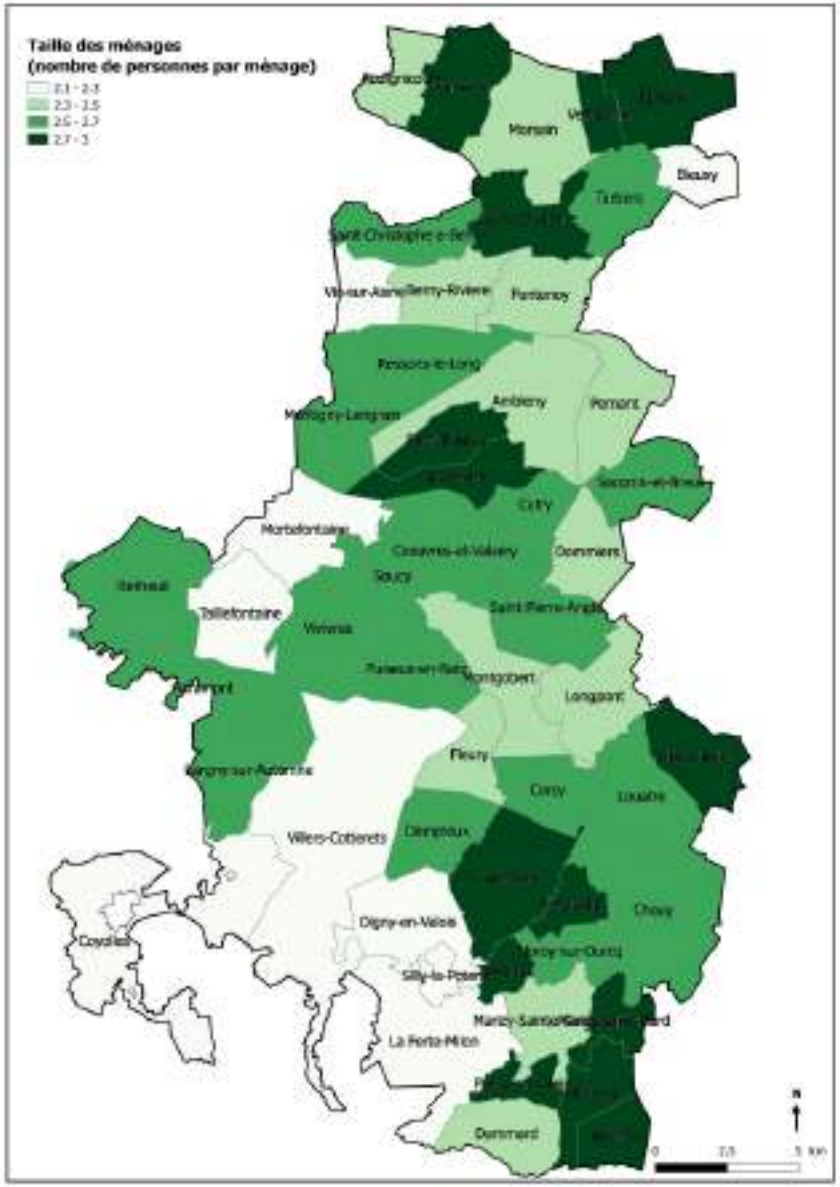

Dynamiques démographiques

- **Rééquilibrer l'attractivité** du territoire afin de limiter les départs (faire remonter le solde migratoire)

- **Adapter l'offre en logements et en services** au vieillissement de la population

2. Diagnostic

> Dynamiques résidentielles

Une hausse continue du parc de logements

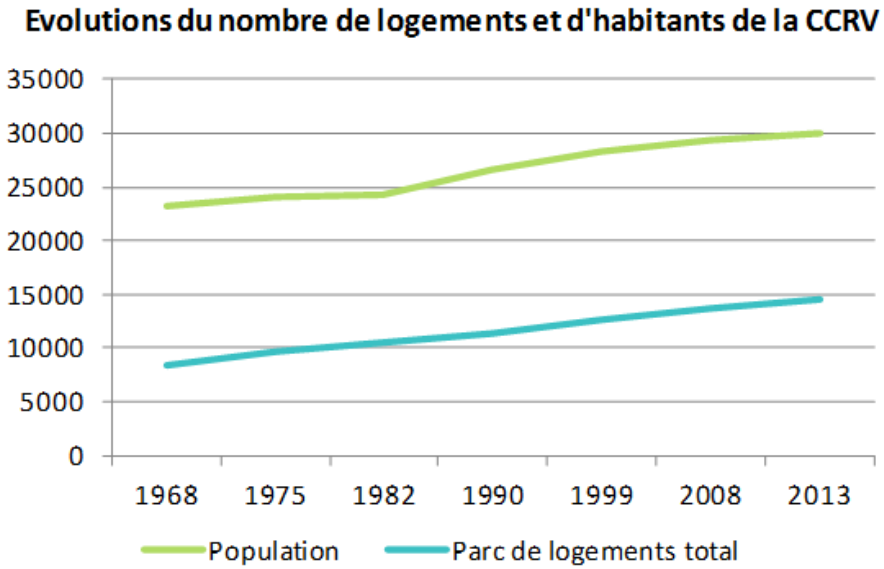

Source : INSEE, 2013

- Entre 1968 et 2013 :

  - hausse du parc de logements de 72 %

  - hausse du nombre d'habitants de 30 %

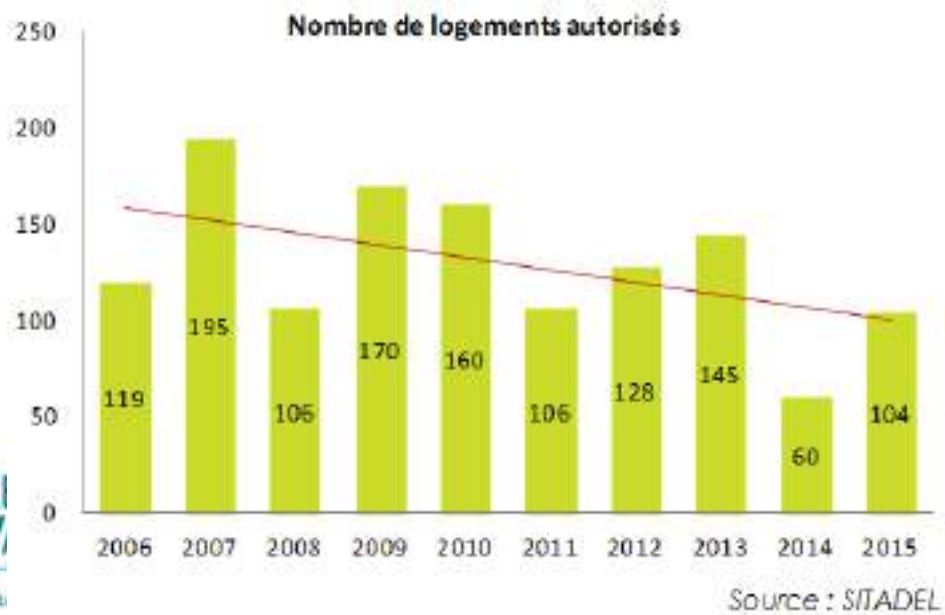

Source : SITADEL

- Un rythme de construction qui s'essouffle :

  - tendance à la hausse sur le long terme

  - mais baisse globale depuis 10 ans

Une diversification importante des types de logements

- Prédominance de l'habitat individuel mais une forte augmentation de la production de collectif
- Des petits logements concentrés dans les communes les plus peuplées

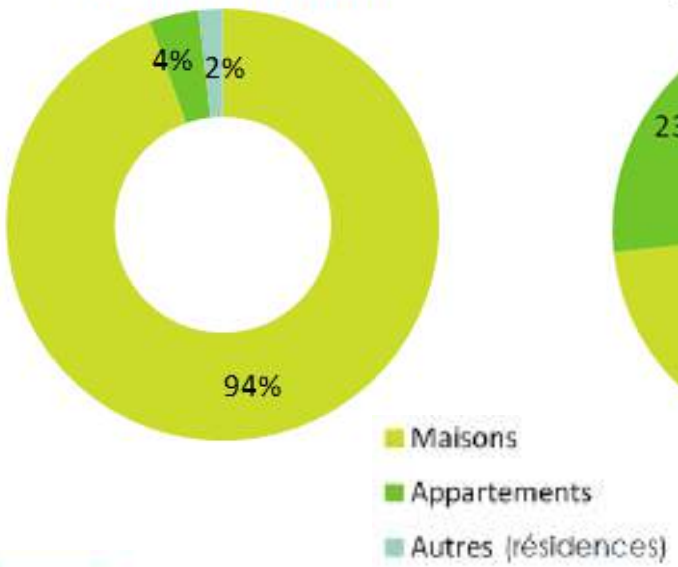

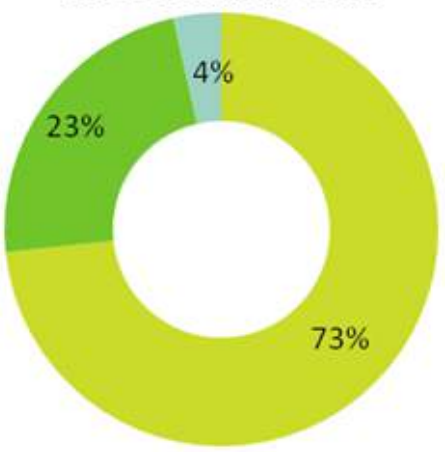

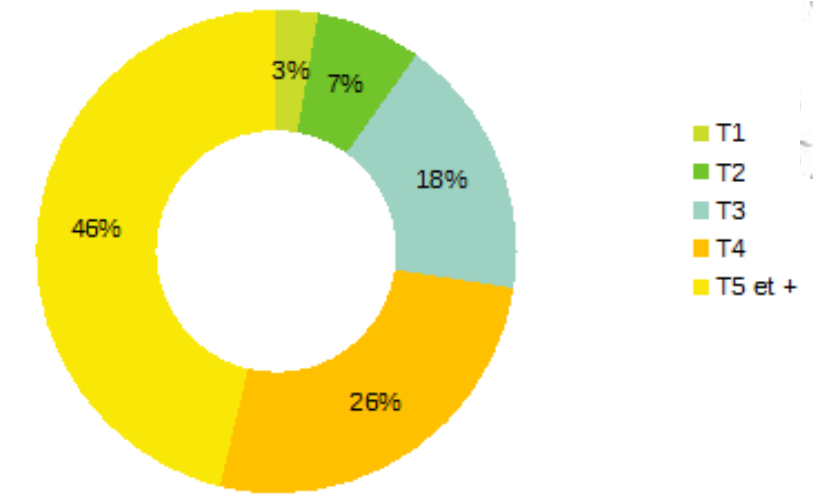

Une large majorité de propriétaires

- Plus de 6 ménages sur 10 sont propriétaires
- Part des locataires HLM passée de 15,5 % en 2008 à 20,9 % en 2013
- 5 communes de taille moyenne au faible taux de HLM

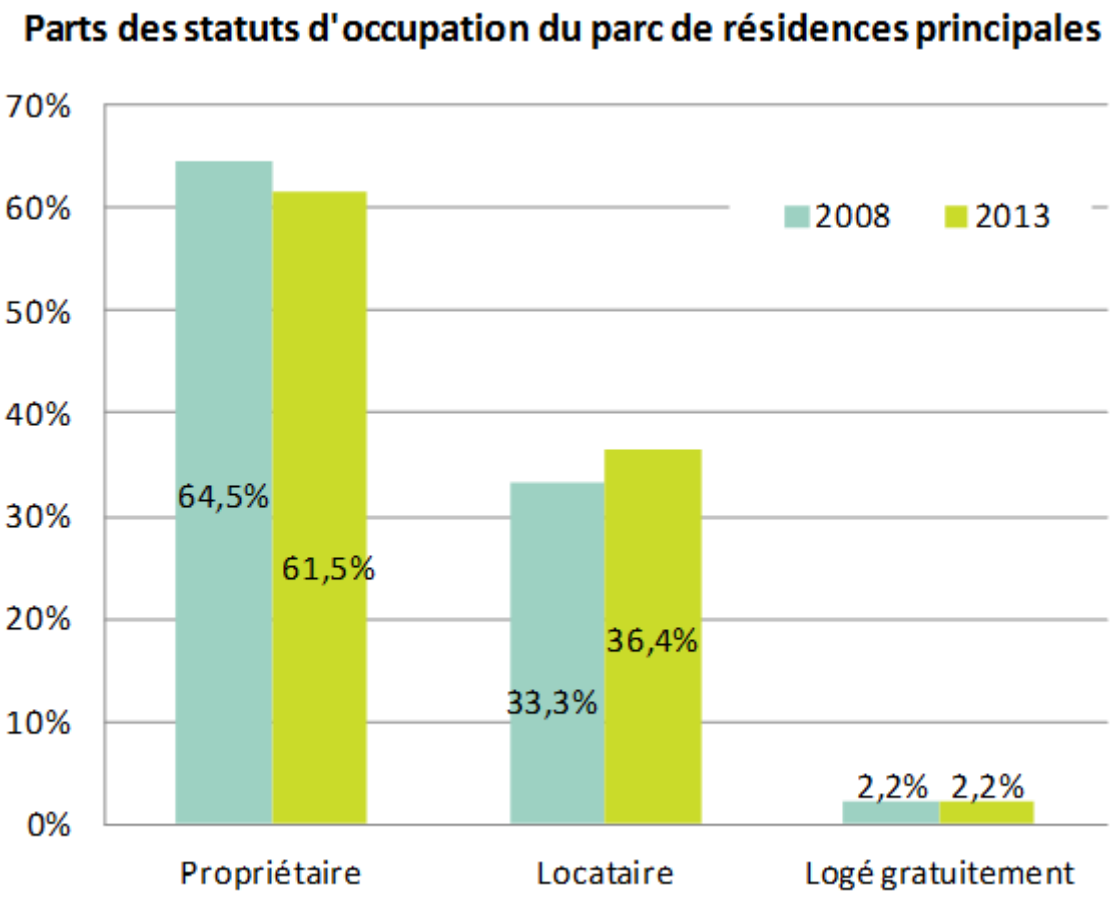

Source : INSEE, 2013

Une relative ancienneté d'emménagement dans les logements

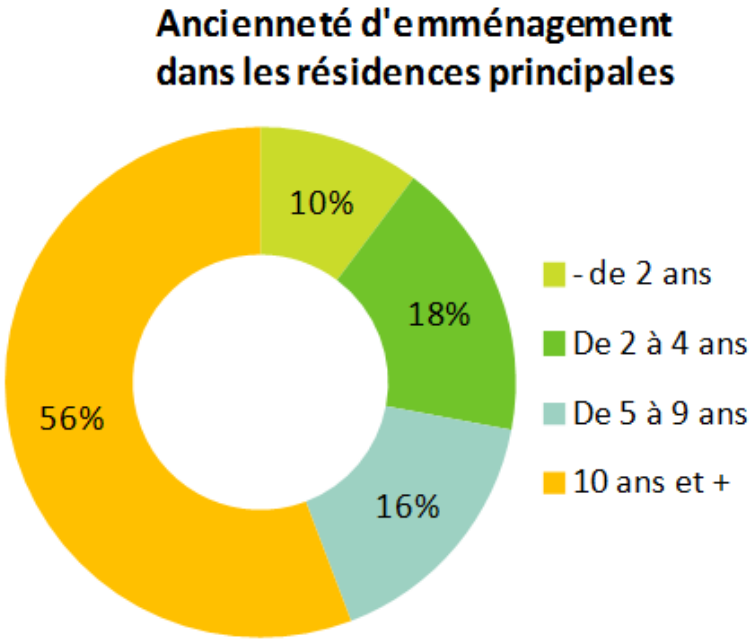

Source : INSEE, 2013

- Plus de 1 ménage sur 2 a emménagé il y a au moins 10 ans
- La part des emménagés récents est assez faible (< à 2 ans)

Diminution des résidences secondaires et augmentation du taux de vacance

- Stabilisation autour de 10 % du parc global depuis 2008
- Taux équivalent à la moyenne de la France métropolitaine (9,6%) et supérieur à l'Aisne (3,6%)

- Taux de vacance remonté à 7 % après une forte baisse

Unes hausse continue du parc de logements

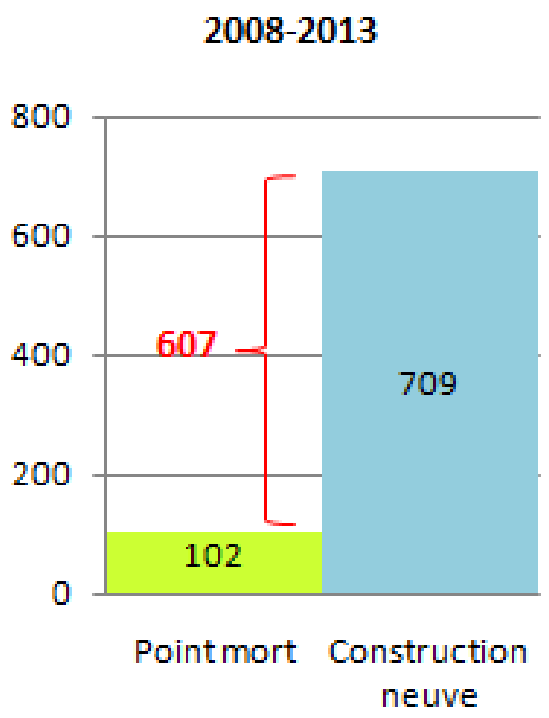

- Des constructions de logements plus importantes que nécessaire pour le maintien de la population induisant un effet sur la croissance démographique
- Point mort sur la période 2008-2013 :

  21 logements/an

Dynamiques résidentielles

- Poursuivre l'effort de **diversification des logements** en termes de formes urbaines et de typologies pour favoriser les parcours résidentiels
- **Equilibrer** et **adapter** la construction de **logements sociaux** dans les communes les plus peuplées
- Proposer une **offre de logements adaptée au vieillissement** de la population
- **Adapter** l'offre de logements à la **baisse continue de la taille moyenne des ménages**
- Interroger les possibilités de **mobilisation** et d'**évolution** des **logements vacants**

SYNTHESE DES ENJEUX TERRITORIAUX - Dynamiques démographiques et résidentielles

Enjeux démographiques et résidentiels

- Interroger les possibilités de mobilisation des logements vacants
- Poursuivre l'effort de diversification des logements pour favoriser les parcours résidentiels
- Encourager la construction de logements sociaux pour répondre à la demande des populations à bas revenus

Rééquilibrer l'attractivité du territoire afin de limiter les départs

- Pôles urbains à enjeux majeur
- Autres secteurs à valoriser

N

0 5 km

2. Diagnostic

> Tissu économique

Une population active dominée par les employés, d'ouvriers et de professions intermédiaires

- Un taux d'activité relativement élevé
- Une majorité d'ouvriers et un faible taux de cadres

→ 45 % des communes ont une majorité d'employés, d'ouvriers et de professions intermédiaires

→ 40 % des communes ont une répartition socio-professionnelle équilibrée

→ 5,5 % ont une part importante d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise

→ 5,5 % ont une part importante d'agriculteurs exploitants

→ 4 % ont une part importante de cadres et professions intellectuelles supérieures

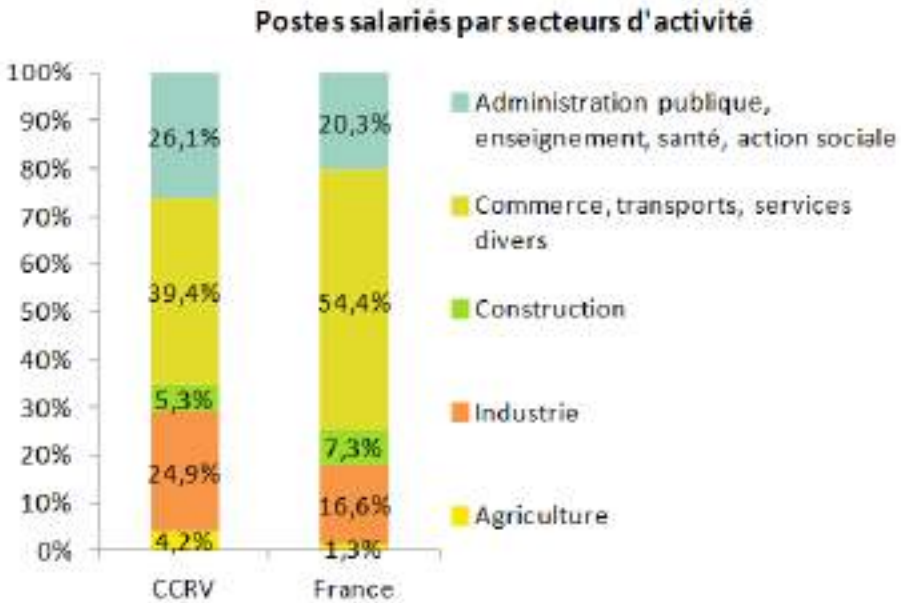

Un tissu économique relativement diversifié

- Des effectifs par établissement plus élevés dans l'**industrie et le secteur public** que dans les autres secteurs
- **Emplois agricoles** : 33 communes ont une part plus élevée que la moyenne nationale (2,8%)

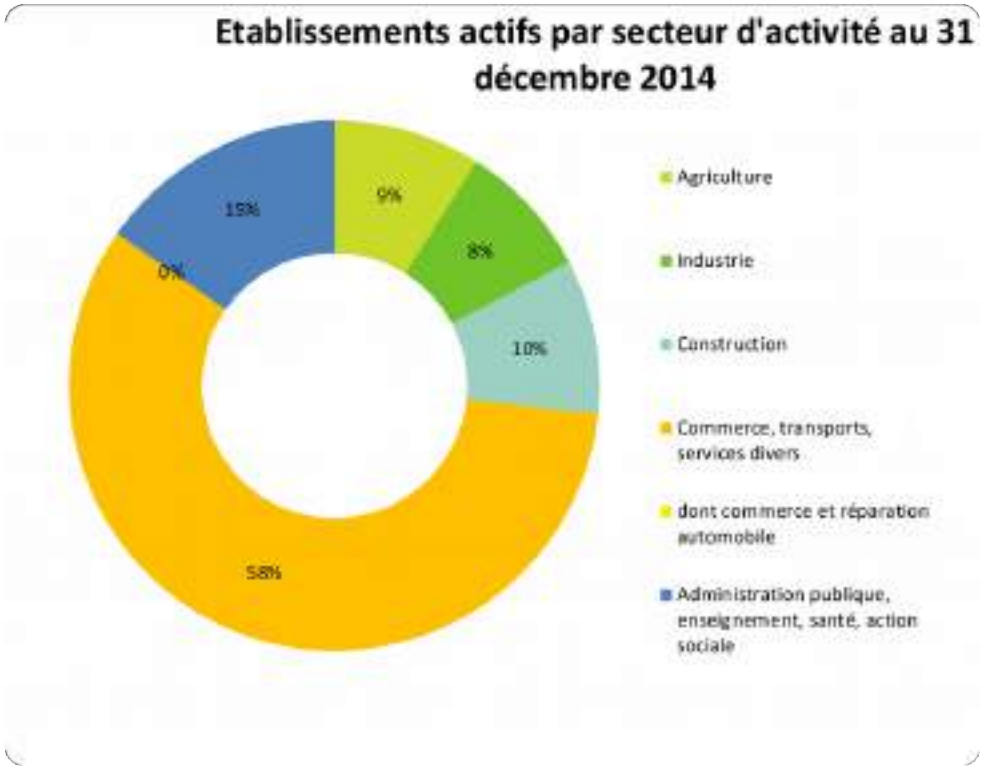

Une activité économique polarisée

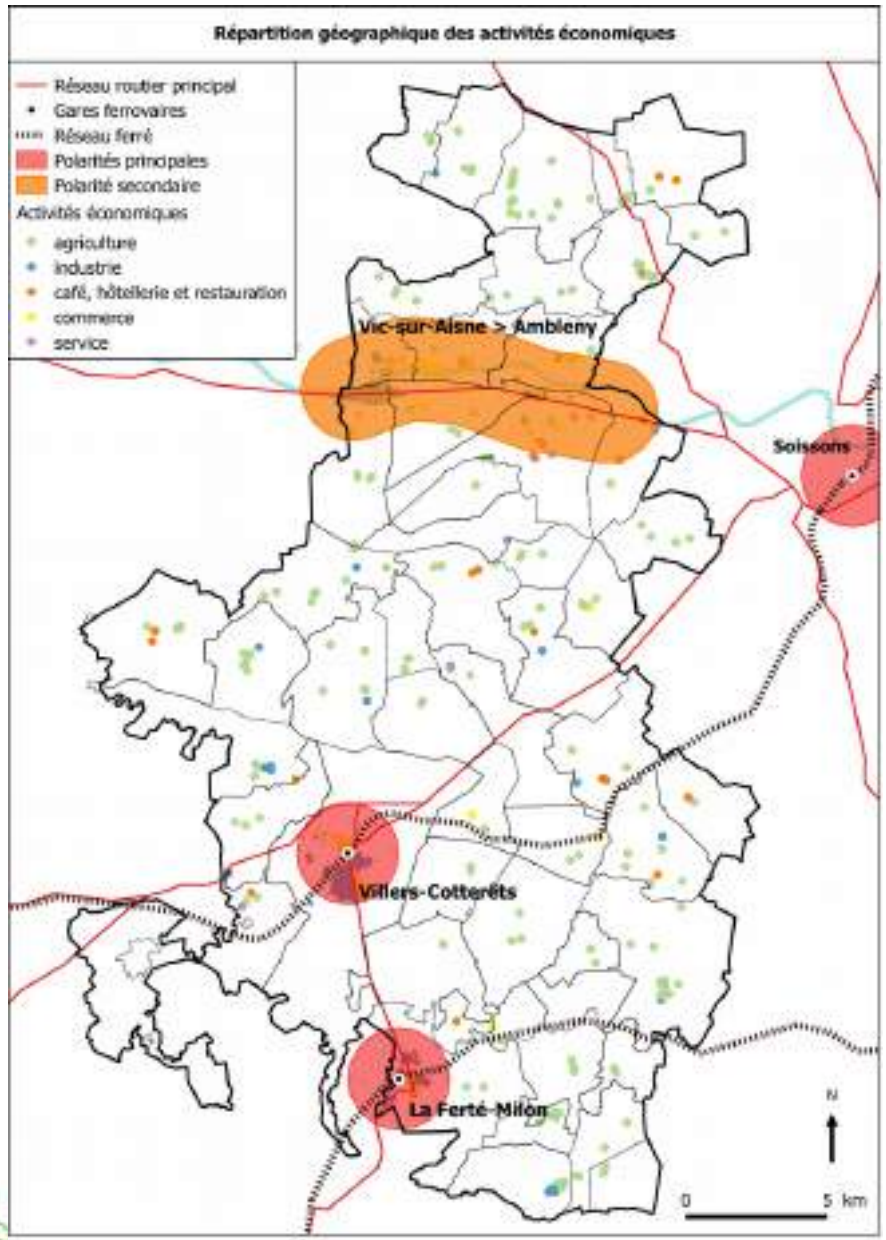

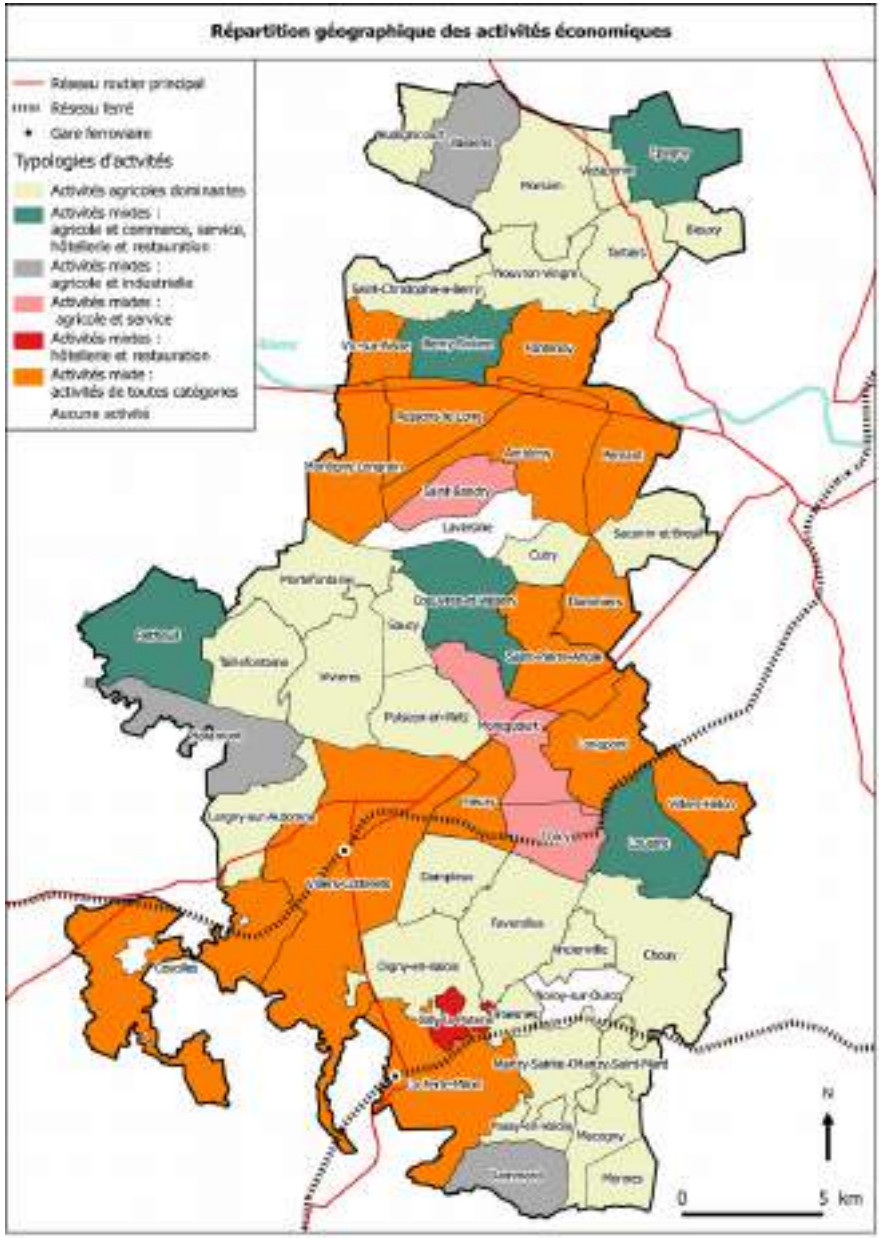

Un secteur industriel toujours vecteur d'emploi

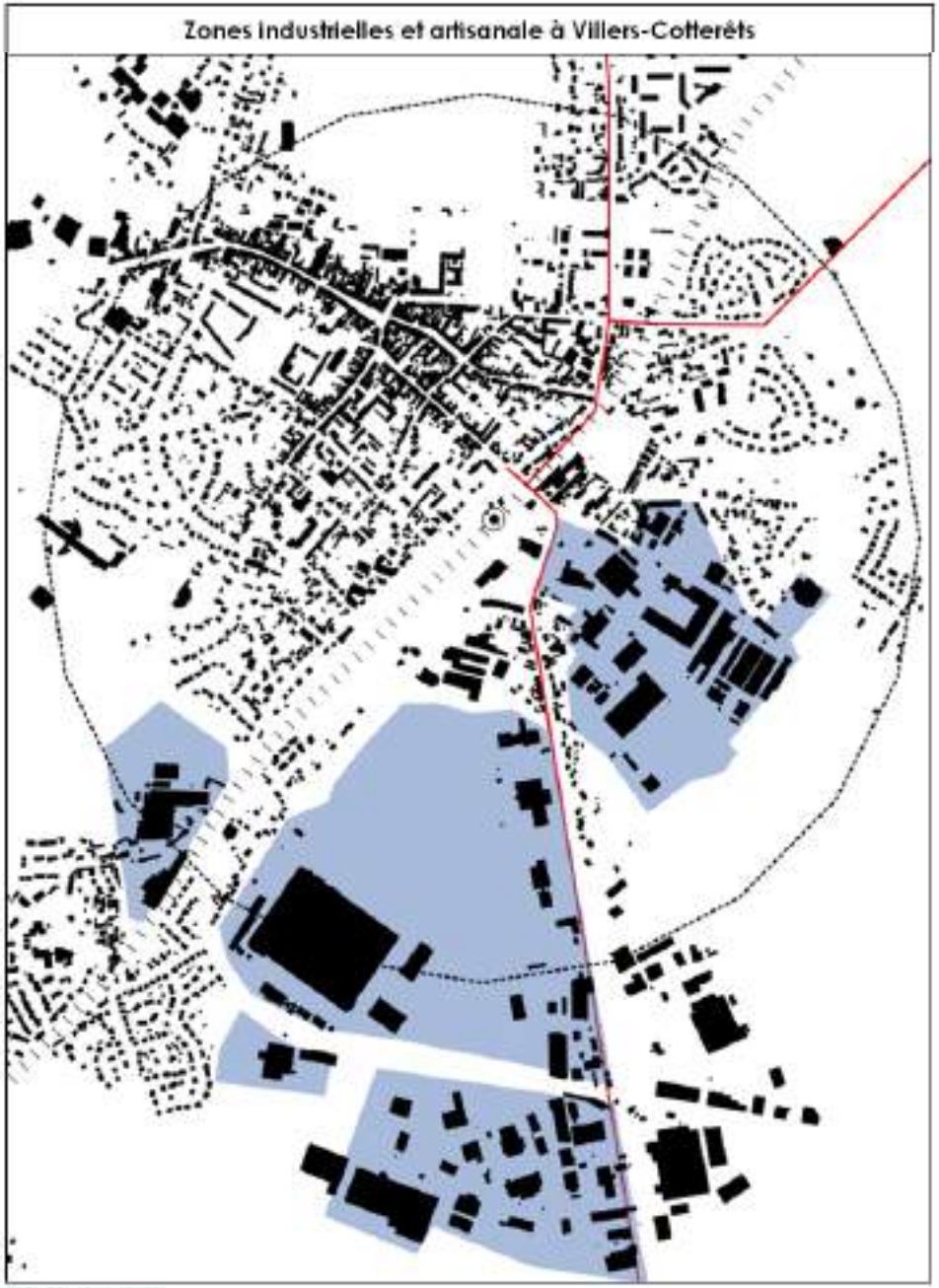

- Une activité industrielle concentrée géographiquement :

  - Villers-Cotterêts

  - Vic-sur-Aisne/Montigny-Lengrain/Ressons-le-Long

- Un secteur industriel riche et divers

Des activités agricoles diverses

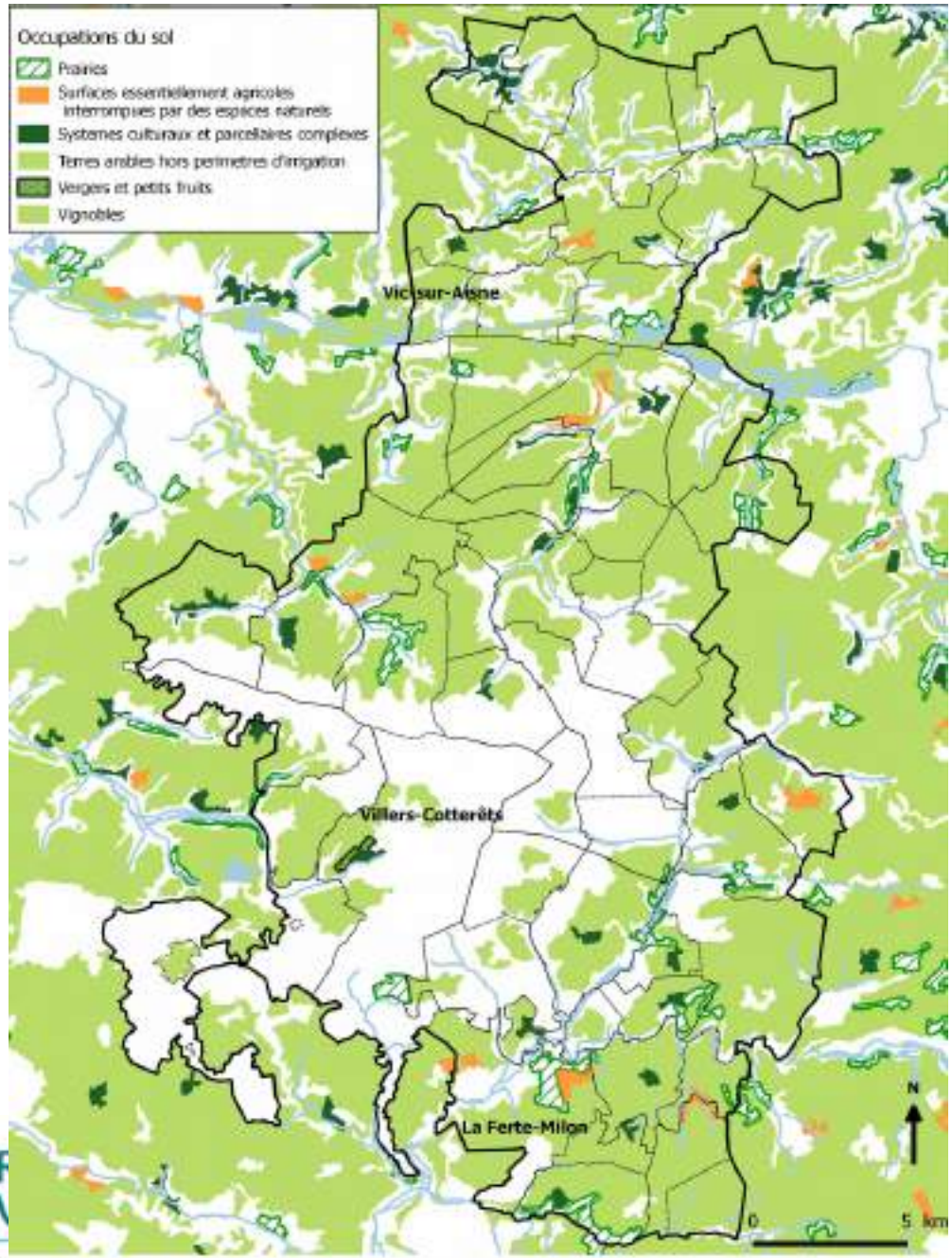

- L'activité agricole prend une large place sur le territoire

  Elle ne représente pourtant que 6 % des emplois

- Beaucoup d'établissements actifs malgré la baisse du nombre d'exploitations agricoles

  Disparition de 10 % du nombre d'agriculteurs exploitants entre 2008 et 2013

Tissu économique

- Pérenniser les activités agricoles et industrielles

- Maintenir l'**emprise des espaces agricoles**
- Favoriser l'implantation d'industries
- Améliorer la **qualité des zones d'activités** afin de gagner en attractivité (cadre, lisibilité, circulation, services, …)
- **Donner une visibilité** aux zones de développement économique et aux micro-activités existantes
- **Accroître la capacité** des zones d'activités et réfléchir au pré-équipement de certaines filières

- Renforcer les activités artisanales et de services

- Maintenir et développer l'**offre commerciale de proximité**
- Développer l'offre en **hébergement touristique** pour le rayonnement touristique
- Interroger les possibilités de **structuration de la filière bois**

SYNTHESE DES ENJEUX TERRITORIAUX - Economie

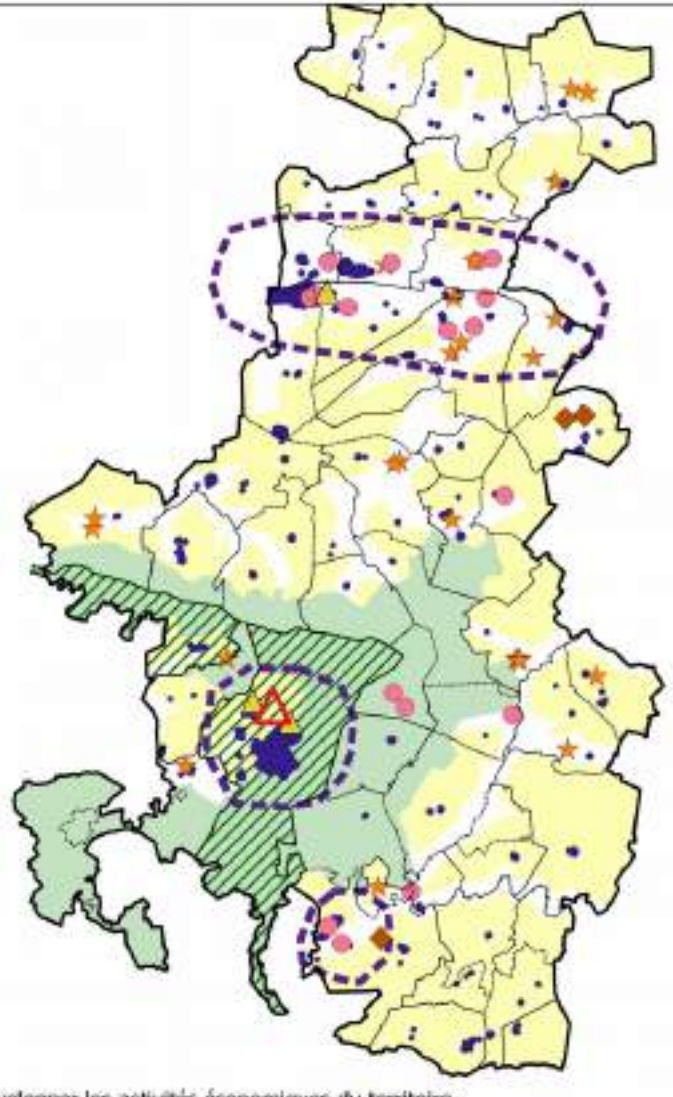

Pérenniser et développer les activités économiques du territoire

- Maintenir l'offre en hébergements touristiques
- Maintenir l'offre commerciale de proximité
- Encadrer les projets de méthanisation
- Accompagner les projets de zones d'activités économiques et commerciales
- Développer le château de Villers-Cotterêts comme équipement intercommunal
- Pérenniser les activités industrielles
- Pérenniser les activités agricoles
- Maintenir les pôles d'activités existants

Développer la filière bois

- Grande forêt domaniale de Retz
- Communes avec implantation de scieries

N

0 5 km

2. Diagnostic

> Fonctionnement du territoire

Structure urbaine

- 9 typologies de tissu urbain
- Les centres anciens
- Les extensions en continuité des centres anciens
- Les hameaux ou tissus anciens dispersés
- Les corps de ferme
- Les lotissements pavillonnaires , maisons en milieu de parcelle
- Les lotissements pavillonnaires, maisons mitoyennes
- L'habitat collectif
- Les équipements
- Le tissu d'activités et d'industries

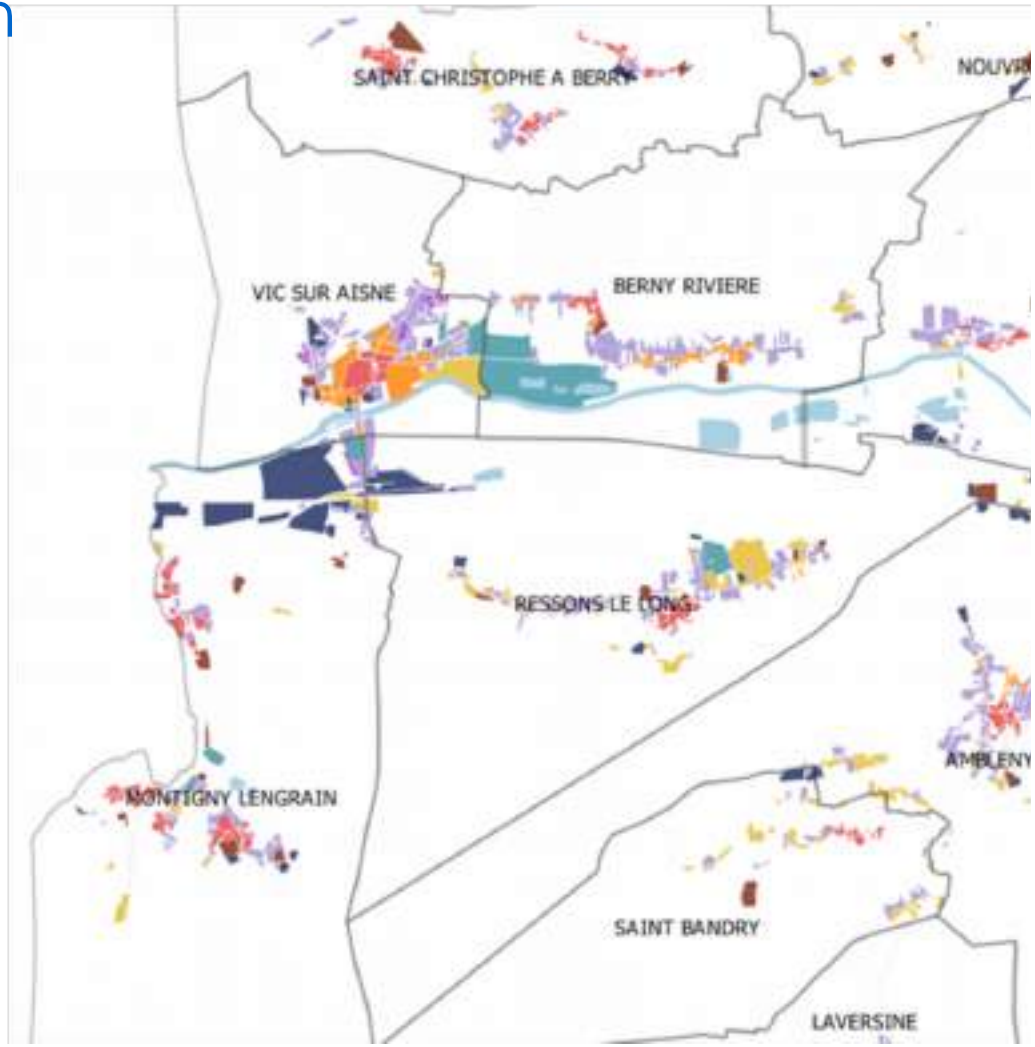

Des équipements de proximité et quelques équipements rayonnants

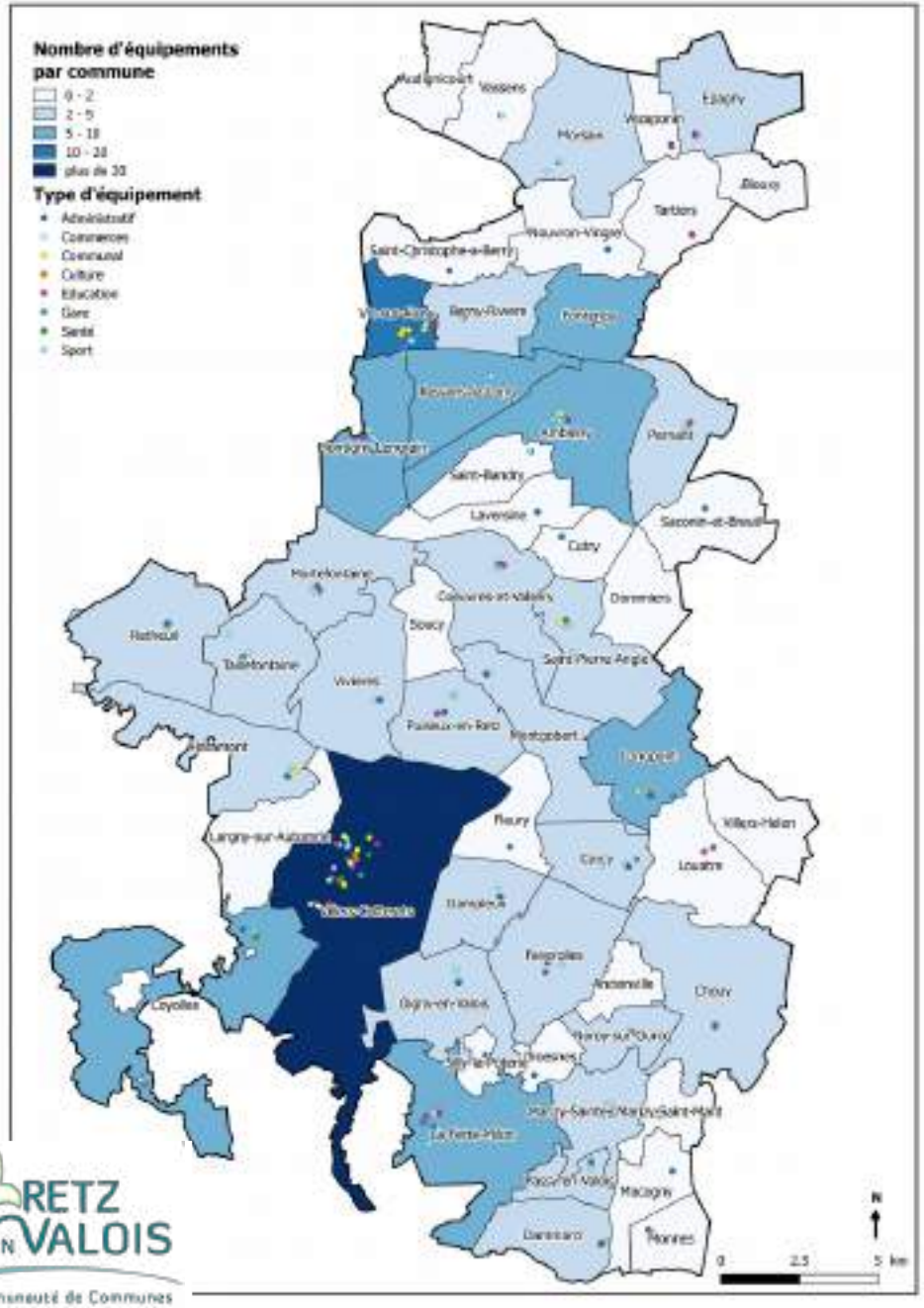
Nombre d'équipements par commune
0 - 2
2 - 5
5 - 10
10 - 20
plus de 20
Type d'équipement
Administratif
Commerces
Communal
Culture
Education
Gare
Santé
Sport
Vauciennes
Montlognon
Vez
Eclusier-Vaux
Bouqueval
Fontaine-Chaalis
Ermenonville
Borest
Plailly
Mortefontaine
Orry-la-Ville
Senlis
Chamant
Nanteuil-le-Haudouin
Ognon
Rosoy
Barbery
Ver-sur-Launette
Montlognon
Fleurines
Thiers
Pontarmé
Lamorlaye
Chantilly
Gouvieux
Coyolles
Lagny-le-Sec
Mortefontaine
Saint-Christophe-en-Halatte
Pontarmé
Saint-Maximin
Saint-Pierre-Ayraud
Montlognon
Fleurines
Chantilly
Gouvieux
Lamorlaye
Coyolles
Lagny-le-Sec
Ver-sur-Launette
Macquigny
Nonteuil-en-Valois
Dammartin
Nanteuil
Thiers
Vez
Eclusier-Vaux
Montlognon
Vez

Une mobilité assurée vers les grands pôles extérieurs et limitée en interne

- Des infrastructures de transport liées aux grandes agglomérations extérieures au territoire

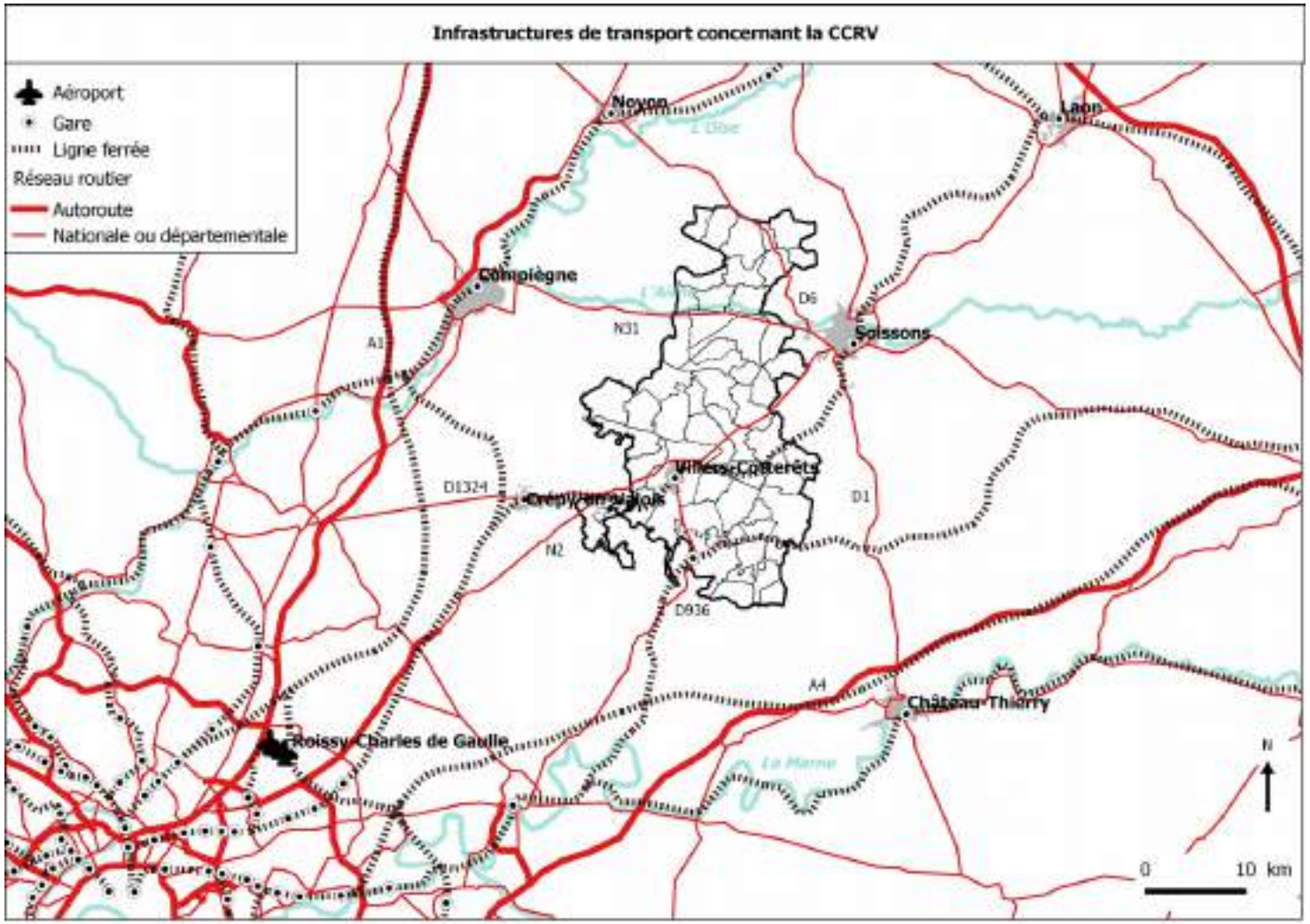

Les transports en commun de la CCRV

- Une dessert ferroviaire assurée par le sud-ouest
- Liaison TER Picardie *Paris Gare du Nord / Crépy-en-Valois/Laon*
- Liaison transilien P Paris *Gare de l'Est / Meaux / La Ferté-Milon*

- Des liaisons en bus vers peu développées à l'exception de :
- Deux liaisons bus Compiègne-Soissons traversant la vallée de l'Aisne
- Une liaison de bus SNCF La Ferté-Milon - Fismes
- TAD pour les communes ex-CCVCFR
- TAD pour les commmunes ex-CCPVA avec Soissons

Les transports en commun de la CCRV

- Réseau routier principal
- Réseau ferré
- Gares ferroviaires
- Rivières de l'Aisne et de l'Ourcq

Communes couvertes par un réseau de bus

- Transports à la demande
- Lignes régulières (n°25, 26, 65, 160 et 170)

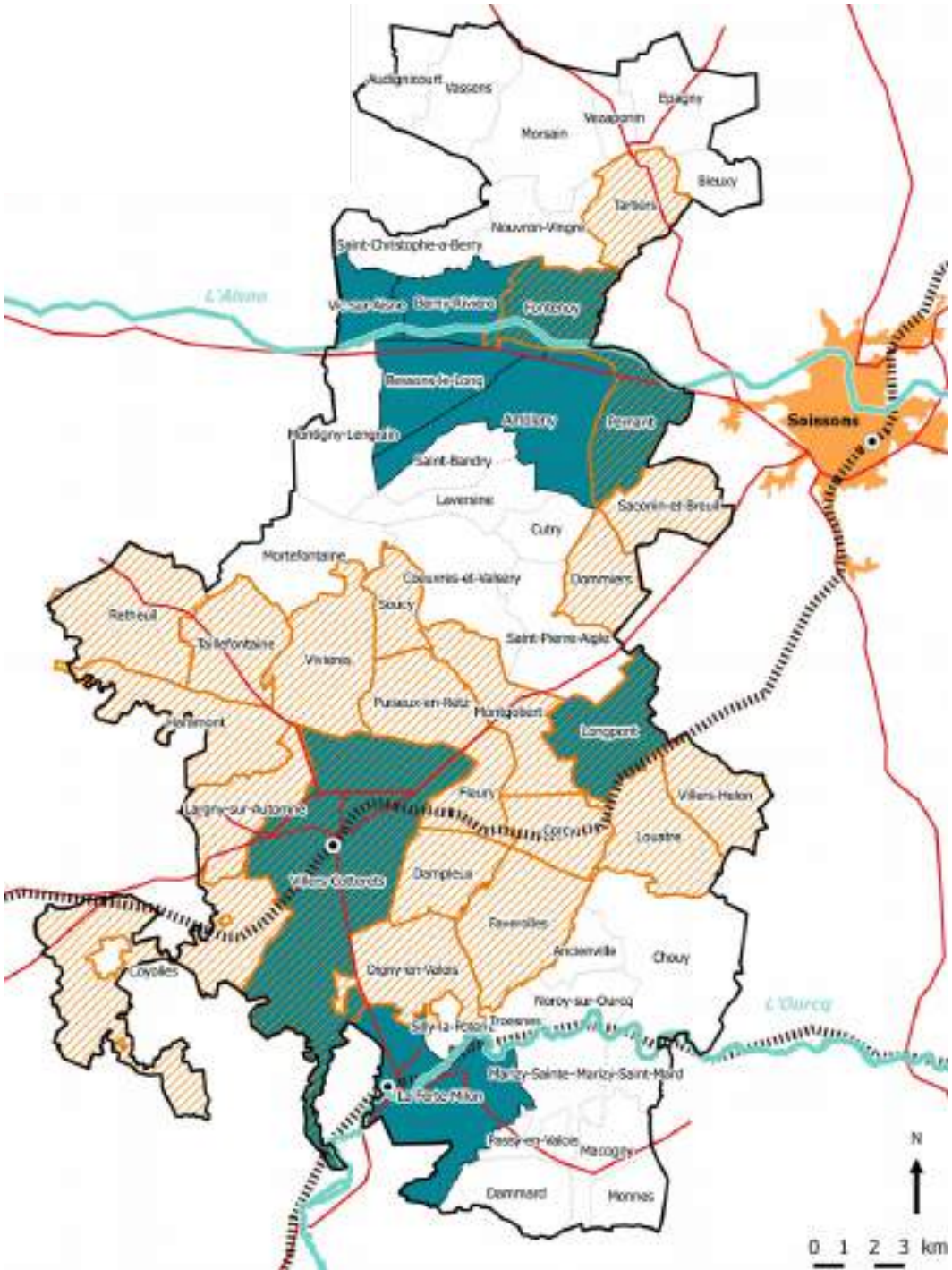

Un transport fluvial de marchandises en forte baisse

Source : SNCF

- Transport fluvial concernant essentiellement les produits agricoles et les matériaux d'extraction (sable et graviers)

- L'Aisne comporte également 3 haltes fluviales utiles au tourisme

  Vic-sur-Aisne, Montigny-Lengrain et Pernant

- L'Ourcq tournée vers les activités de tourisme

  Silly-la-Poterie > La Ferté-Milon

Un réseau de liaisons douces relativement développé

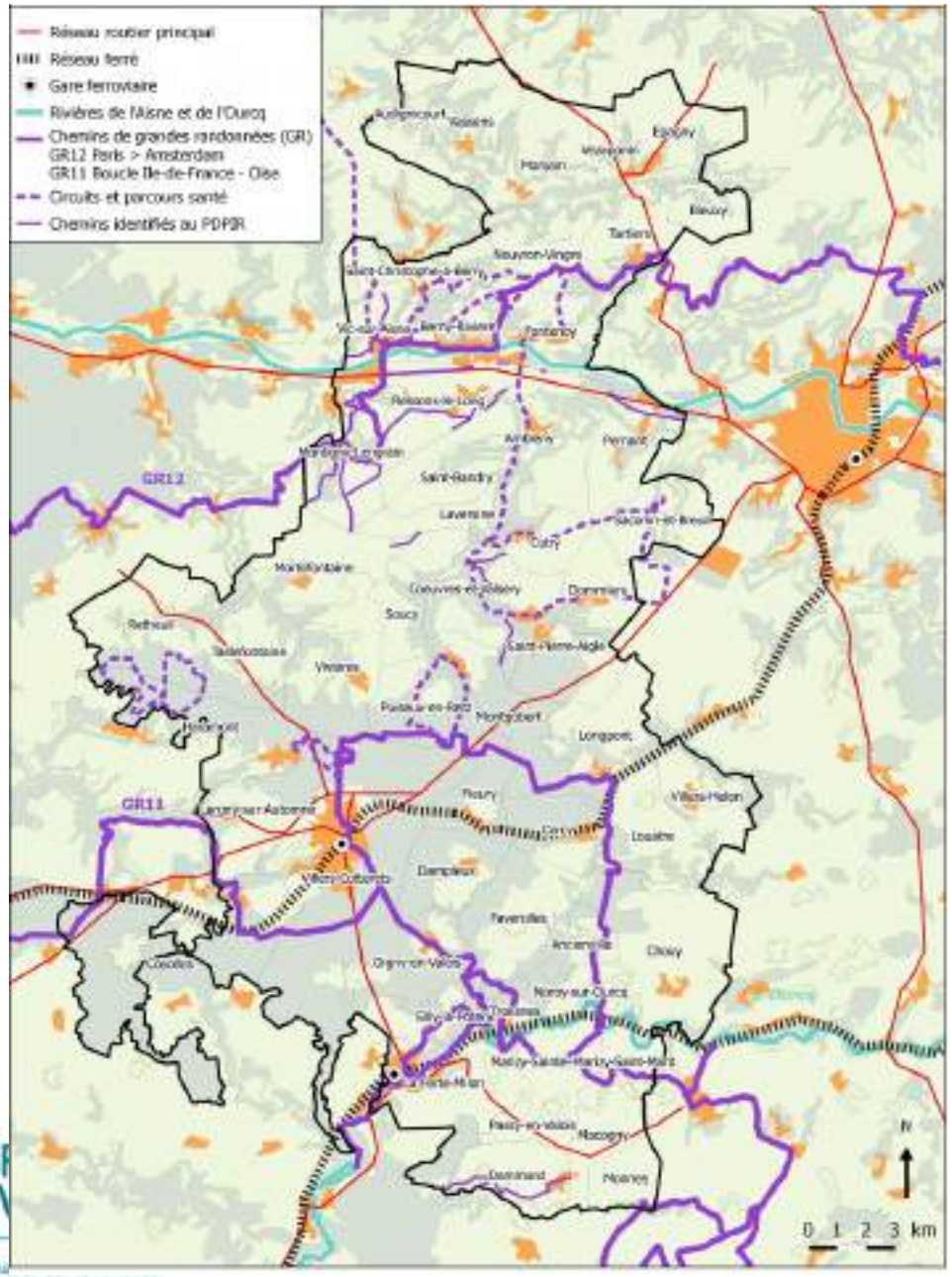

9 circuits de randonnée :

- GR11 et GR11A – Boucle IDF/Oise
- GR12 – Paris/Amsterdam
- GR Pays des quatre Vallées
- GR Pays du tour de l'Omois
- Circuit des chars
- Circuit des fusillés
- Circuit la trace des poilus
- Circuit la ligne rouge
- Parcours santé
- Sentier découverte
- Route équestre européenne d'Artagnan

Fonctionnement du territoire

> EQUIPEMENTS ET SERVICES

- Poursuivre le **développement des équipements médicaux**
- Interroger le **renouvellement des équipements scolaires et sportifs**
- **Adapter les équipements et services** à l'évolution des besoins de la population, notamment des personnes âgées
- Profiter de l'opportunité du **Château de Villers-Cotterêts comme support d'un futur équipement** à rayonnement national

Fonctionnement du territoire

> ACCESSIBILITE ET DEPLACEMENTS

- **Améliorer l'accessibilité** du territoire et son ouverture à l'Île-de-France, par l'**intermodalité** depuis la gare de Villers-Cotterêts et le développement de parkings relais près des pôles de transport en commun

- A travers une politique globale, **favoriser l'usage des transports en commun** par une bonne articulation avec les aménagements urbaines et les autres modes de transport

- Aménager de **nouvelles liaisons douces** (pistes cyclables et chemins pédestres) et favoriser les connexions avec les autres modes de transport

- Achever le **déploiement du numérique à très haut débit** (fibre) et engager le développement des réseaux mobiles

SYNTHESE DES ENJEUX TERRITORIAUX - Mobilité

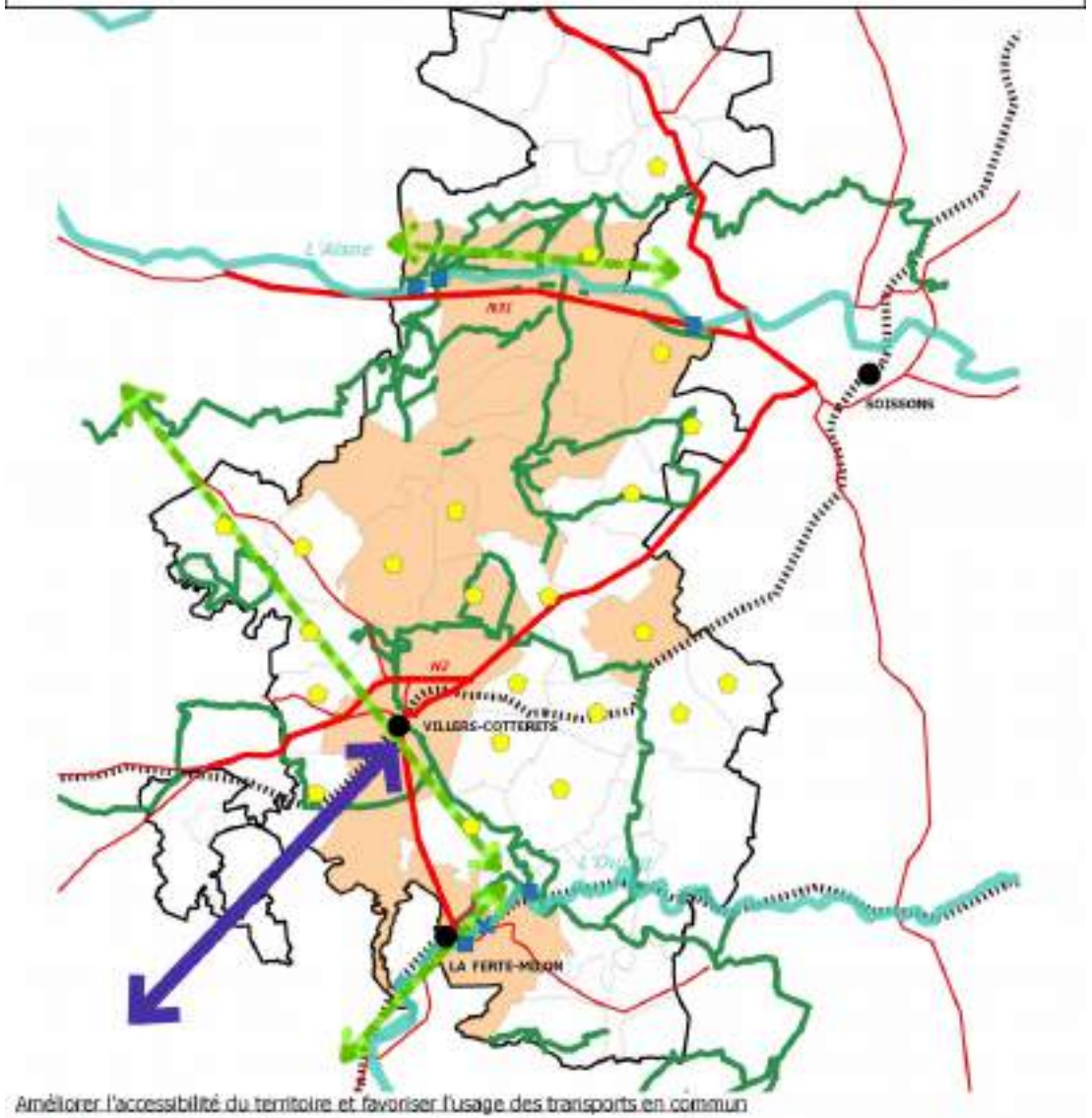

Améliorer l'accessibilité du territoire et favoriser l'usage des transports en commun

- Veiller à l'intégration des liaisons routières principales et au rôle de vitrine de leurs abords
- Développer la liaison au pôle Roissy et l'ouverture à l'Ile de France
- Voies ferrées
- Favoriser la multimodalité autour des gares
- Favoriser la lisibilité du réseau de bus (lignes 160, 170, 25, 26, 65)
- Maintenir la desserte des communes par le TAD, voire étudier l'élargissement du territoire couvert
- Mettre en avant le réseau de liaisons douces, à différencier des chemins nécessaires aux activités agricoles
- Prolonger les projets de voies vertes et véloroutes en cours
- Valoriser le transport fluvial à vocation touristique et de transport de marchandises
- Fin du canal de l'Ourcq à la Ferté-Milon
- Mettre en valeur les abords des haltes fluviales et proposer des services associés

N

0 5 km

3. Etat initial de l'environnement

3. Etat initial de l'environnement

> Milieu physique

Topographie et occupation du sol

- Contrastes topologiques dus :

- aux vallées de l'Ourcq et de l'Aisne
- aux petits cours d'eau (Automne, …)
- Aux lignes de crête (Massif de Retz, Savière , Ourcq)

- Variation de l'altitude

- 26m en fond de vallée
- 232m en pic de crête

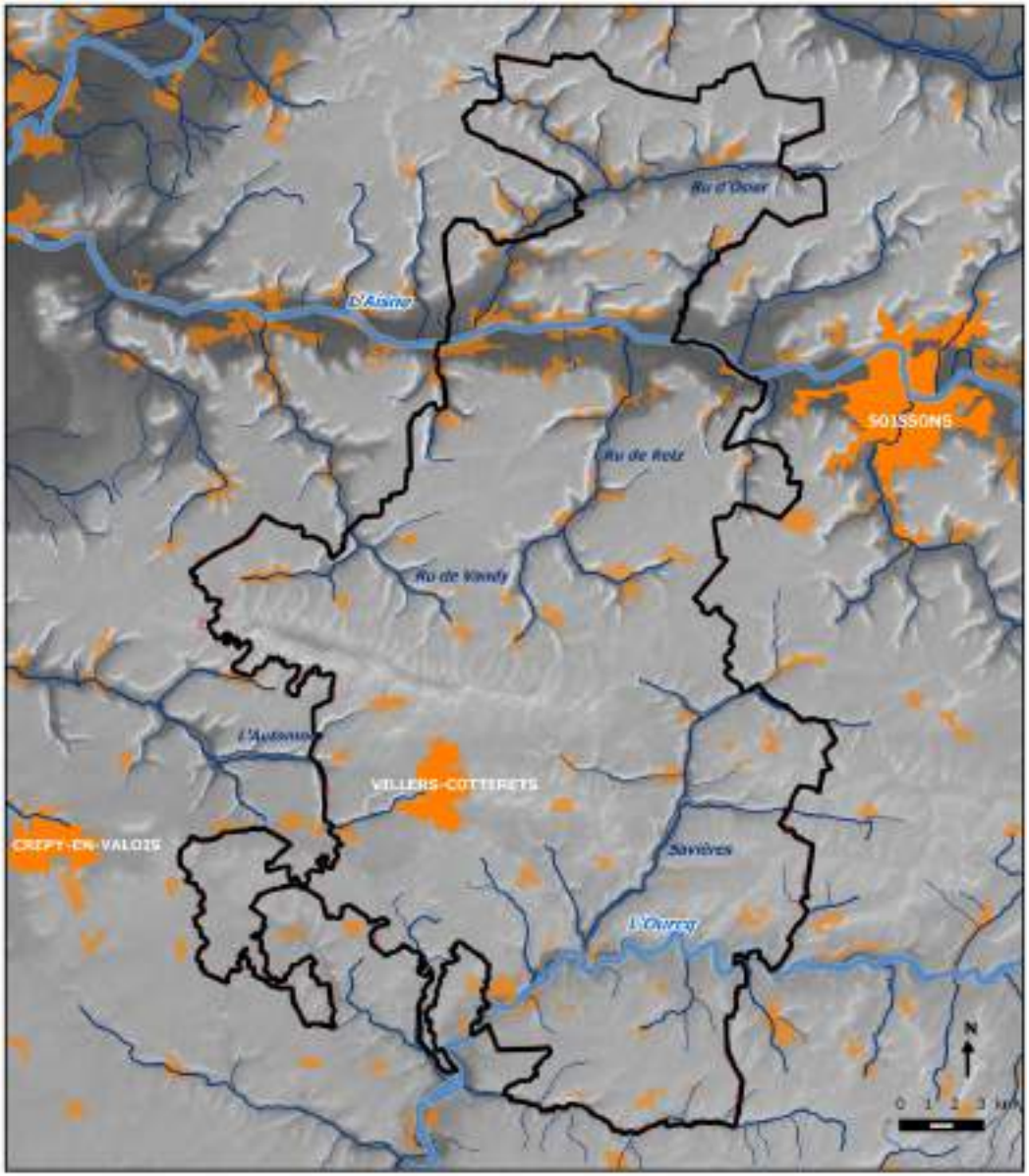

Hydrographie

- 3 vallées
- l'Automne
- l'Ourcq
- l'Aisne

- 3 unités hydrographiques
- Secteur Nord : Vallée d'Oise, Aisne aval
- Secteur Ouest : Vallée d'Oise, Automne
- Secteur Est : Vallées de Marne, Ourcq

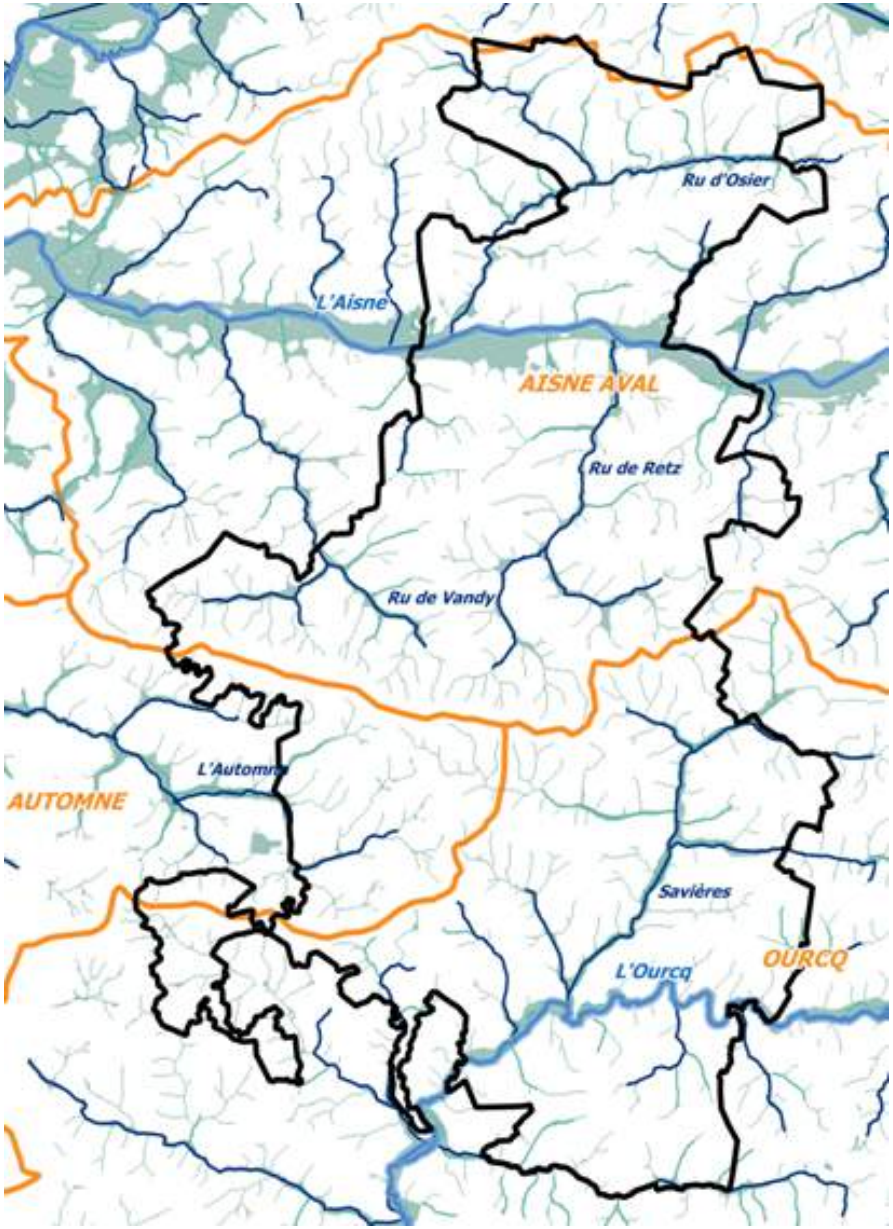

Milieu physique

- **Réduire les pollutions** dues aux rejets des collectivités et des industries
- **Protéger les zones humides** pour leur biodiversité riche et caractéristique, leurs rôles de régulation de la ressource en eau, d'épuration et prévention des crues et de régulation des températures
- **Limiter et prévenir le risque d'inondation**
- **Préserver les coteaux boisés** notamment pour leur rôle dans la gestion de l'écoulement des eaux et des boues

3. Etat initial de l'environnement

> Espaces naturels

Continuités écologiques

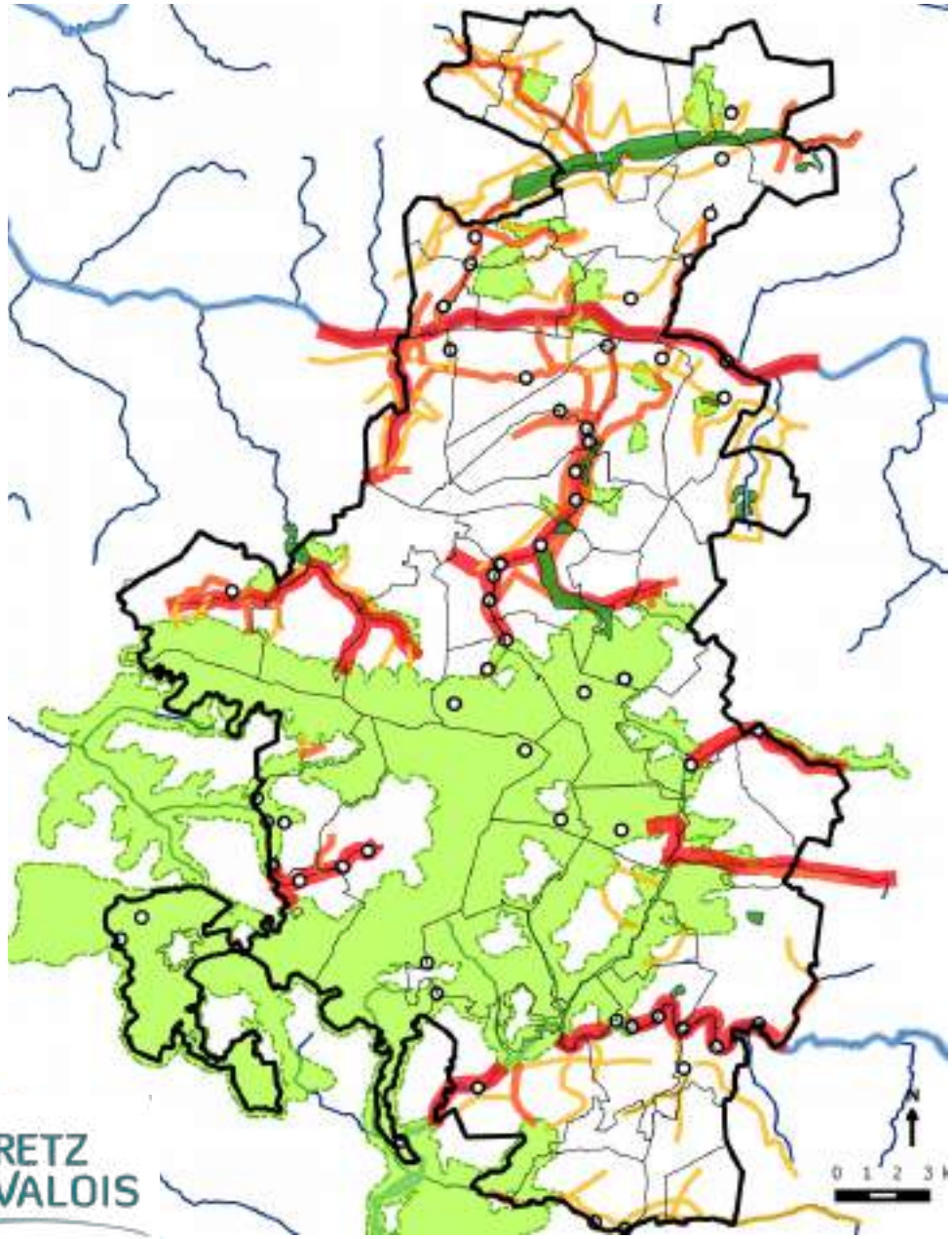

- Continuités écologiques associant réservoirs de biodiversité et corridors
- Synthèse des éléments de biodiversité des Schémas de Cohérence Territoriale et des zones d'inventaire et de protection du patrimoine naturel
- Hiérarchie des corridors
- Réservoirs de biodiversité
- Points de blocage

Légende

- Contour de la CCRV
- Contours communaux
- Rivières
- Autres cours d'eau
- Points de blocage ou de fragilité aux continuités
- Réservoirs de biodiversité
- Prairies à forts enjeux de biodiversité
- Corridors majeurs ayant un fort impact paysager
- Autres corridors majeurs
- Corridors secondaires

Espaces naturels

- Favoriser un meilleur déplacement des espèces à travers le **maintien** et l'**amélioration des continuités écologiques**
- Assurer le **maintien** et la **préservation** des **réservoirs de biodiversité**
- Veiller à la **protection des zones humides** du SDAGE
- Mettre en œuvre des actions pour assurer la **préservation des zones sensibles**

SYNTHESE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX - Espaces naturels

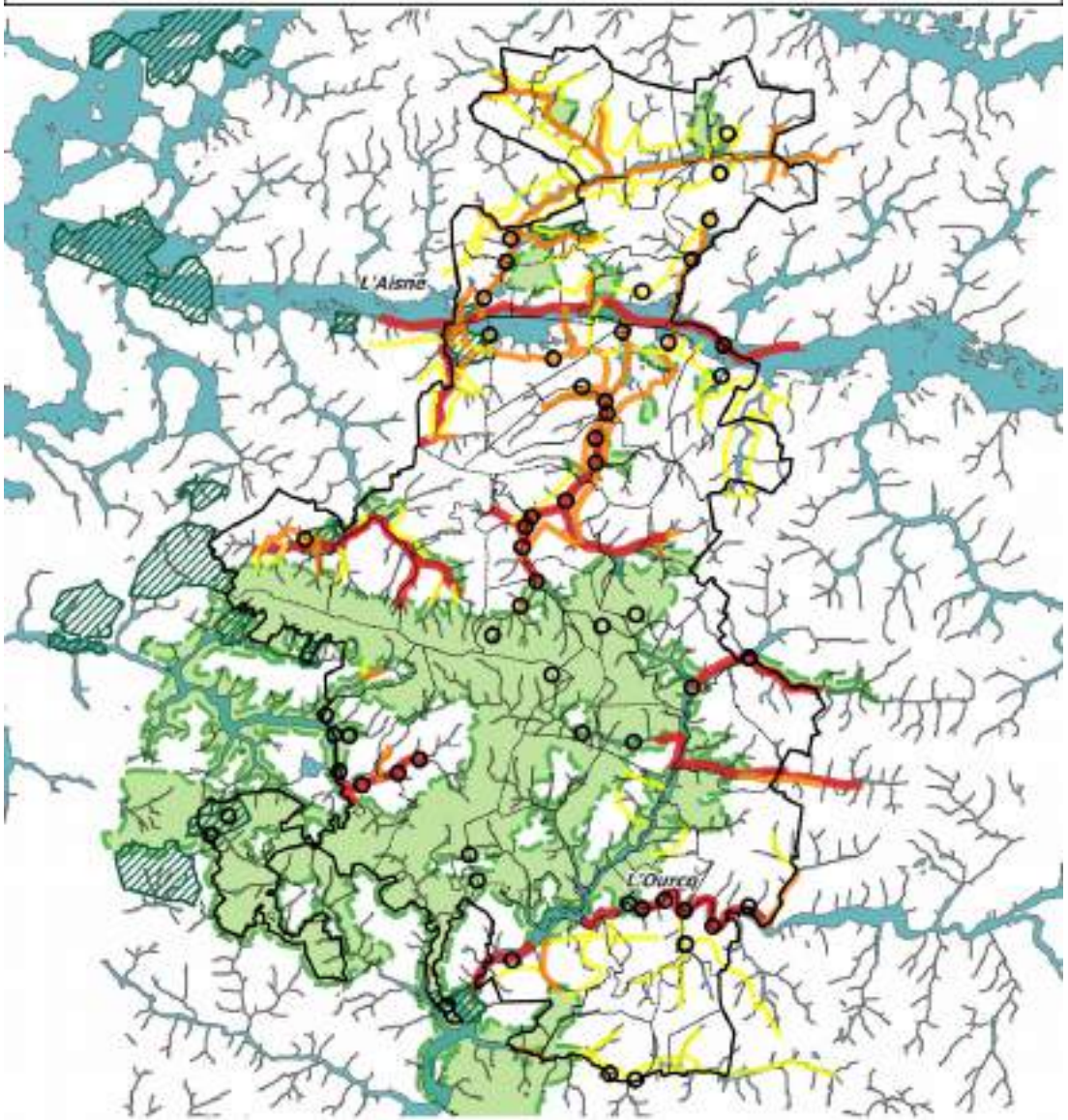

Espaces naturels

- Limiter les points de biocage ou de fragilité des continuités écologiques afin de favoriser le déplacement des espèces

Préserver les corridors biologiques

- Corridors majeurs ayant un fort impact paysager
- Autres corridors majeurs
- Corridors secondaires
- Préserver les zones sensibles - Voies préférentielles de déplacement de la grande faune sauvage
- Préserver les zones humides "pressenties"
- Préserver les réservoirs de biodiversité

N

0 5 km

3. Etat initial de l'environnement

> Paysages et patrimoine

Entités paysagères

- Les vallées étroites laniérant le plateau et les buttes
- Territoire parcouru par de nombreux cours d'eau
- Continuités végétales boisées abritant de nombreux villages
- Constructions implantées en fond de vallée ou sur les coteaux
- Nombreuses prairies ou champs aux abords des villages
- Végétation propre aux fonds de vallée

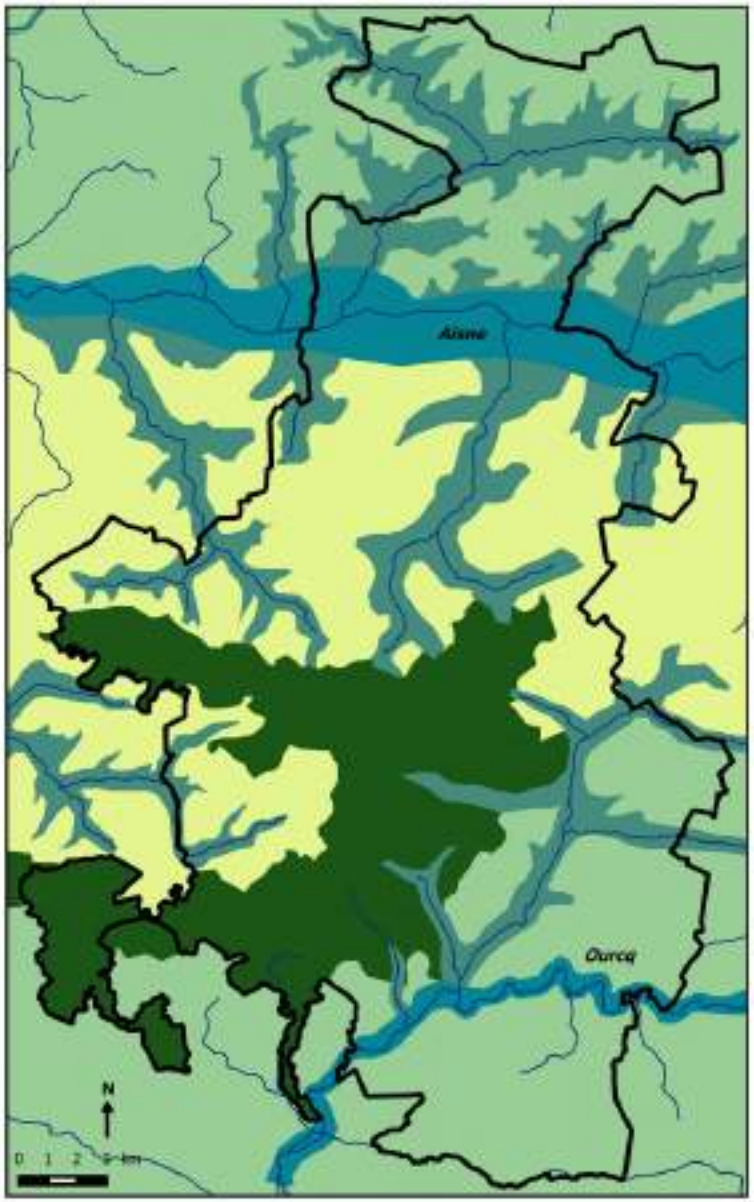

Légende

- Contour de la CCRV
- Cours d'eau
- Vallées d'échelle locale
- Vallées d'échelle régionale
- Buttes agricoles
- Grand plateau agricole
- Forêt de Retz

Entités paysagères

- Les buttes agricoles

- Au Nord de la vallée de l'Aisne et à l'Est de la forêt de Retz
- Paysage vallonné
- Ponctué par des boisements en dépression ou le long des voies et par des prairies
- Insertion des constructions dans les petites vallées ou au cœur de boisements

Choisy (source : G2C territoires)

- La grande forêt domaniale de Retz

- Massif forestier de plus de 13 339 ha
- Terrain de chasse → nombreux chemins
- Lieu d'exploitation forestière, réservoir de biodiversité et terrain de promenade
- Crête boisée de la forêt soulignée par le plateau ouvert

Montgobert (source : G2C territoires)

Entités paysagères

- Le plateau découvert avec grandes cultures
- S'étend d'Est en Ouest entre la vallée de l'Aisne et la forêt de Retz
- Vastes culture céréalières coupées par la N2
- Construction quasi absentes : villages insérés dans les petites vallées du plateau
- Boisements absents

Villers Cotterêts (source : G2C territoires)

- Les vallées de l'Aisne et de l'Ourcq
- L'Aisne
  - Large emprise
  - Au Nord : bâti intégré dans un milieu boisé
- l'Ourcq
  - Vallée resserrée
  - Borédée par un cordon boisé
  - Nombreux étangs
  - Constructions quasi absentes sauf La Ferté Milon implantée de part et d'autre

Paysages urbains

- Une ville centre : Villers-Cotterêts
- Un cœur historique aux époques de construction allant du XVIIIème au XXème siècle
- Extensions à vocation d'habitat datant du XIXème siècle à nos jours
- Extensions à vocation d'activité liées au développement industriel de la commune au XIXème siècle

Mixité des formes bâties

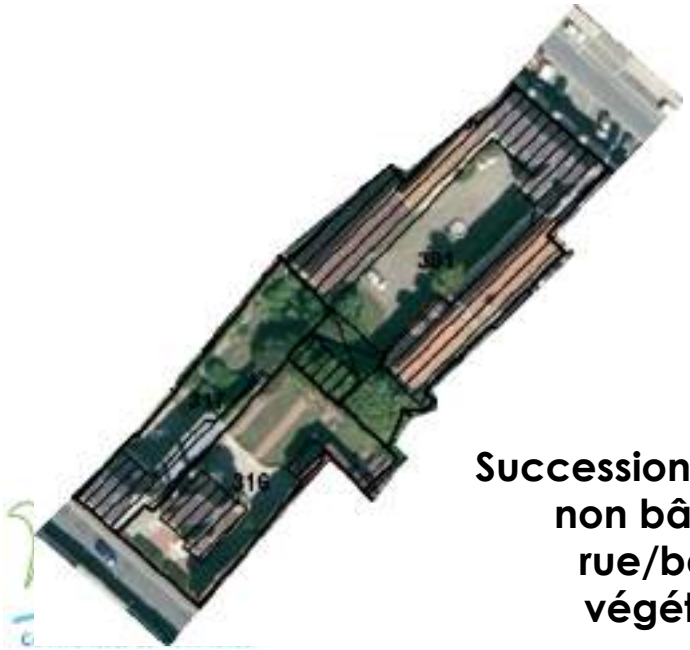

Succession de strates bâties et non bâties : Séquence rue/bâti/cœur d'îlot végétalisé/bâti/rue

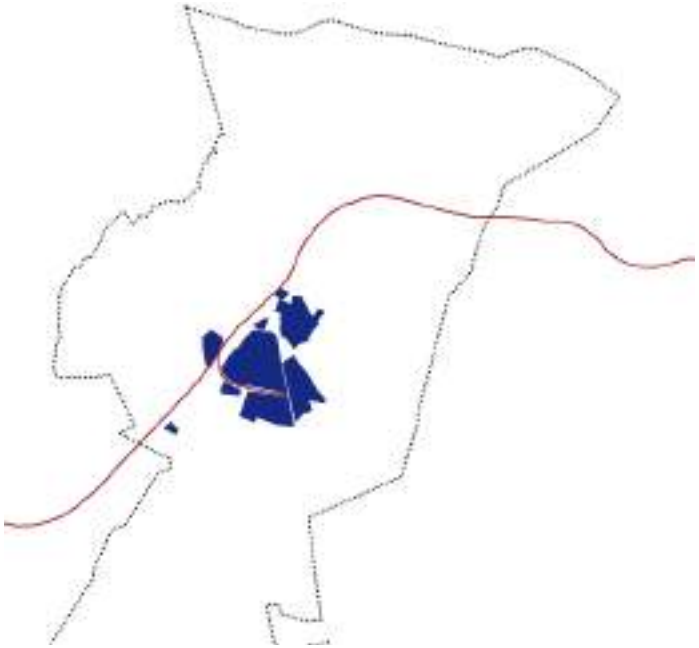

Emprises des Activités à Villers-Cotterêts

Paysages urbains

- La Ferté-Milon

  - Bourg principal à l'histoire médiévale

  - 3 hameaux : Mosloy, Saint Quentin sur Allan et Bourcq

  - Axe Nord-Sud structurant traversé par le canal et la voie de chemin de fer

  - Extensions urbaines récentes (habitat et activité) aux extrémités de l'axe principal

- Vic-sur-Aisne

  - Commune limitée au Sud par l'Aisne

  - Centre ancien organisé autour du château

  - Extensions récentes majoritairement implantées à l'Est : contiguïté avec le tissu de Berny-Rivière

Implantation bâtie du bourg principal

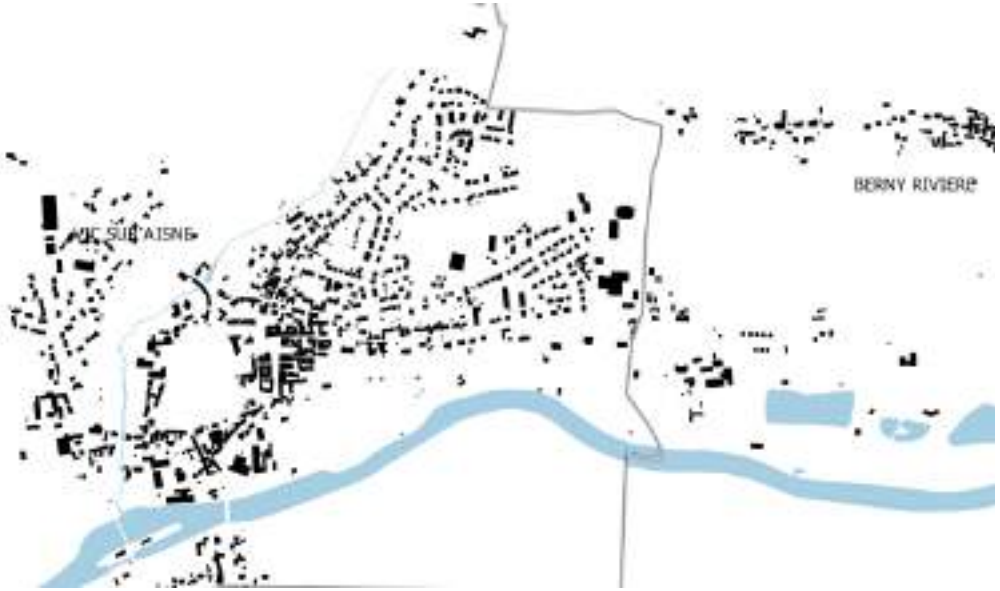

Implantation bâtie du bourg principal :

Continuité avec Berny-Rivière

Paysages urbains

- Un développement des villages structuré par leur milieu physique
  - Relief
  - Réseau hydrographique
  - Massifs forestiers
- 6 types de villages
  - Le village Clairière
  - Le village en lisière de forêt
  - Le village de la vallée de l'Aisne
  - Le village du plateau agricole
  - Le village le long d'un ru, d'une rivière
  - Le village de type multiple

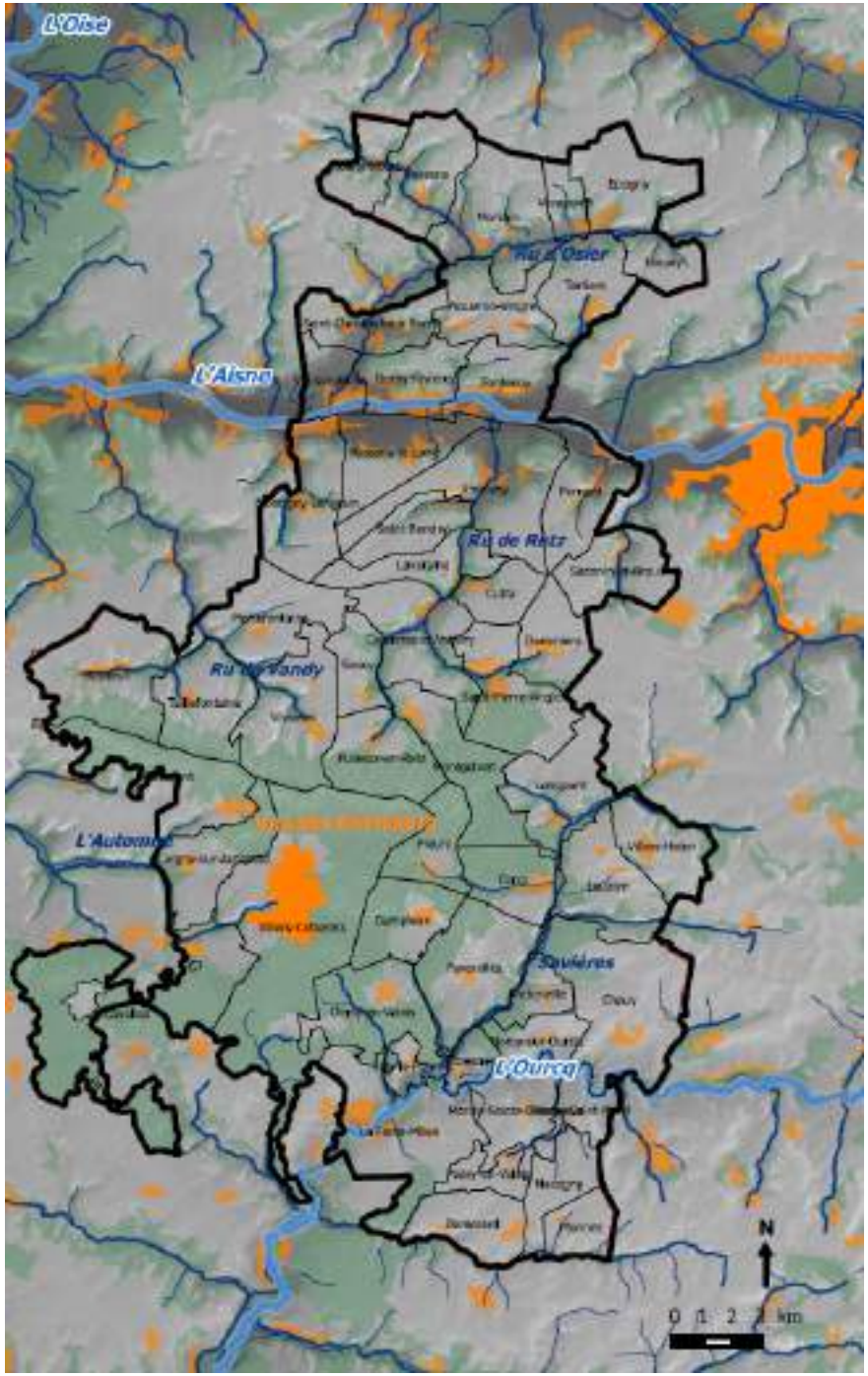

Paysages urbains

- Lisière entre espaces urbains et espaces naturels/agricoles
- Différentes lisières selon la typologie du village

- Village du plateau agricole
  - Absence de relief marqué induit une implantation des constructions diffuse (non contrainte)
  - Transition avec les espaces agricoles assurée par des intensités végétales ponctuelles

Monnes

- Village le long des rus
  - Profitent de la végétation accompagnant les cours d'eau
  - Sensation de fermeture des vallées dans lesquelles les villages se nichent
  - Limites floues entre bâti et espaces naturels

Tartiers

Paysages urbains

- Lisière entre espaces urbains et espaces naturels/agricoles
- Lisières des nouvelles opérations de logements
  - Limites franches entre nouvelles constructions et espaces agricoles
- Lisières des bourg anciens
  - Trame d'anciens vergers permet une transition entre enveloppe bâtie et espaces naturels

La Ferté-Milon

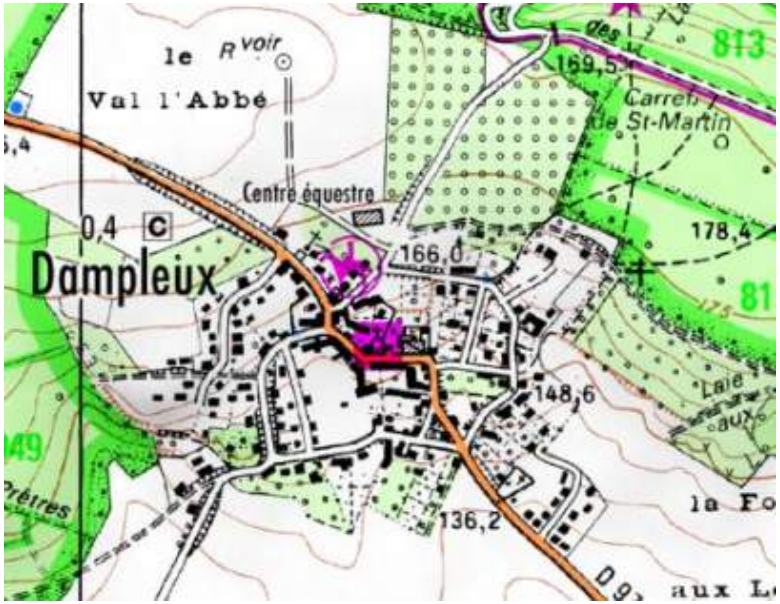

Trame de vergers

Paysages urbains

- Entrées intercommunales
- Première image que donne la CCRV
- Enjeux paysagers, identitaires et de circulation
- 15 entrées stratégiques identifiées
  - D936 – Sud de Villers-Cotterêts
  - D231 – Largny-sur-Automne
  - N2 - Largny-sur-Automne et Coyolles
  - N31 – Vic-sur-Aisne
  - N31 – Pernant et Ambleny
  - D13 – Epagny
  - D6 – Tartiers
  - N2 – Saint-Pierre-Aigle
  - D4 – Macogny
  - D937 – Retheuil
  - D6 – Vézaponin
  - Voie ferrée – Villers-Cotterêts
  - Voie ferrée – Longpont
  - Voie ferrée – La Ferté-Milon (Est et Ouest)

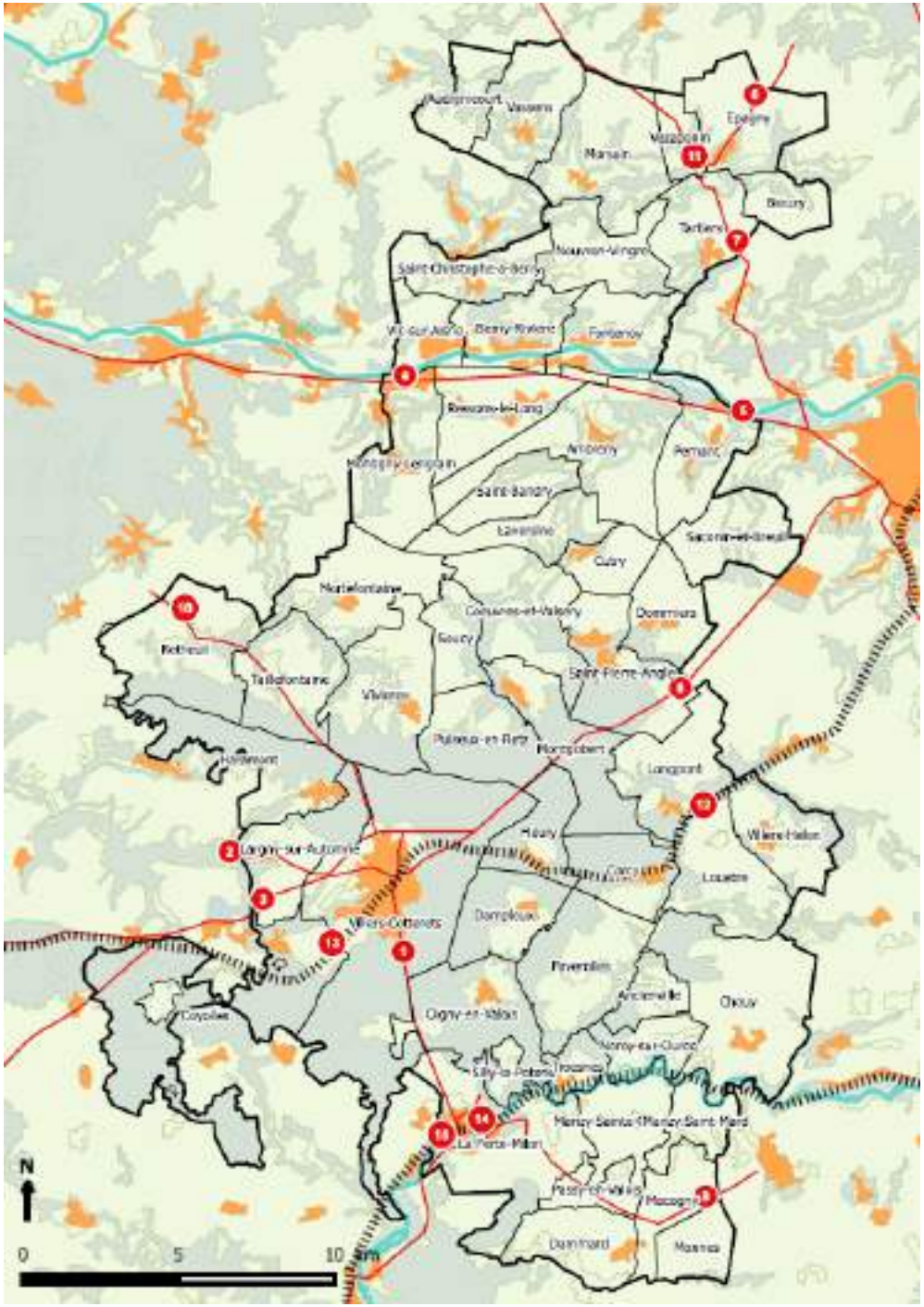

RETZ EN VALOIS
Communauté de Communes

Patrimoine bâti

- Les éléments classés et inscrits
- Les communes de Corcy, Haramont, La Ferté-Milon, Largny-sur-Automne et Villers-Cotterêts présentent chacune au moins 5 éléments inscrits ou classés
- 34 communes présentent des éléments inscrits ou classés
- La plupart des éléments classés ou inscrits sont des églises ou des châteaux / manoirs

Église d'Haramont

Château – La Ferté-Milon

Paysages et patrimoine

- **Gérer les franges** entre les nouvelles opérations et les espaces naturels, agricoles et forestiers
- **Conserver les trames de vergers** existants autours des villages, véritables transitions entre espaces bâtis et espaces naturels
- Engager une réflexion sur la **valorisation des entrées de villes** d'échelle intercommunale, vecteurs d'une identité pour la CCRV
- Préserver la **qualité des espaces non bâtis** jouant un rôle de lieu de vie commun ou déterminants dans la qualité du cadre de vie
- Préserver le **patrimoine bâti** identitaire

SYNTHESE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX - Paysages et patrimoine

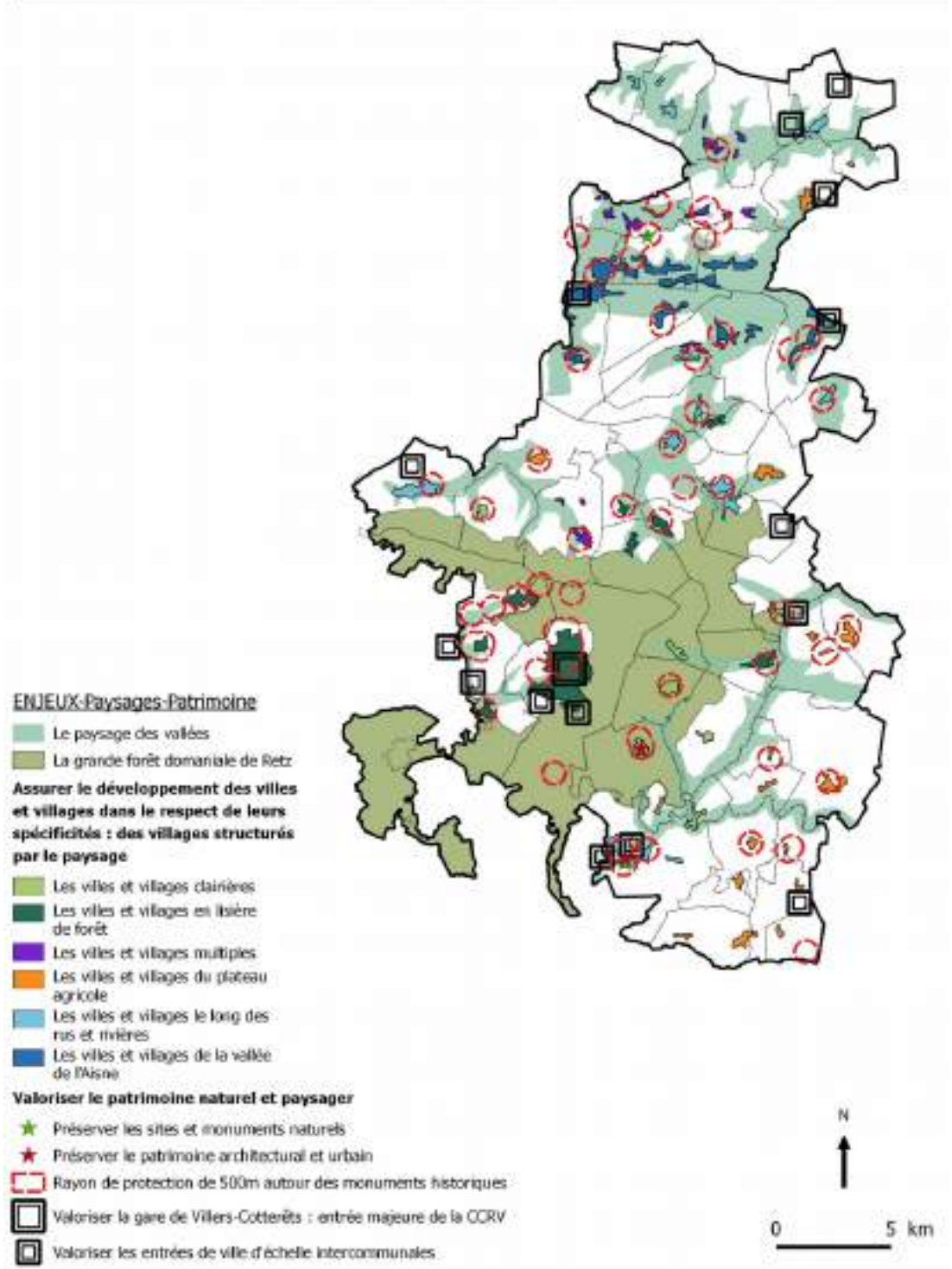

3. Etat initial de l'environnement

> Maîtrise de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

Productions et transformations locales d'énergies renouvelables

- La filière bois

- Volonté de développer le « bois-énergie » dans la région
- Valoriser la forêt dans une approche intégrée en créant des activités économiques et de services créatrices d'emplois

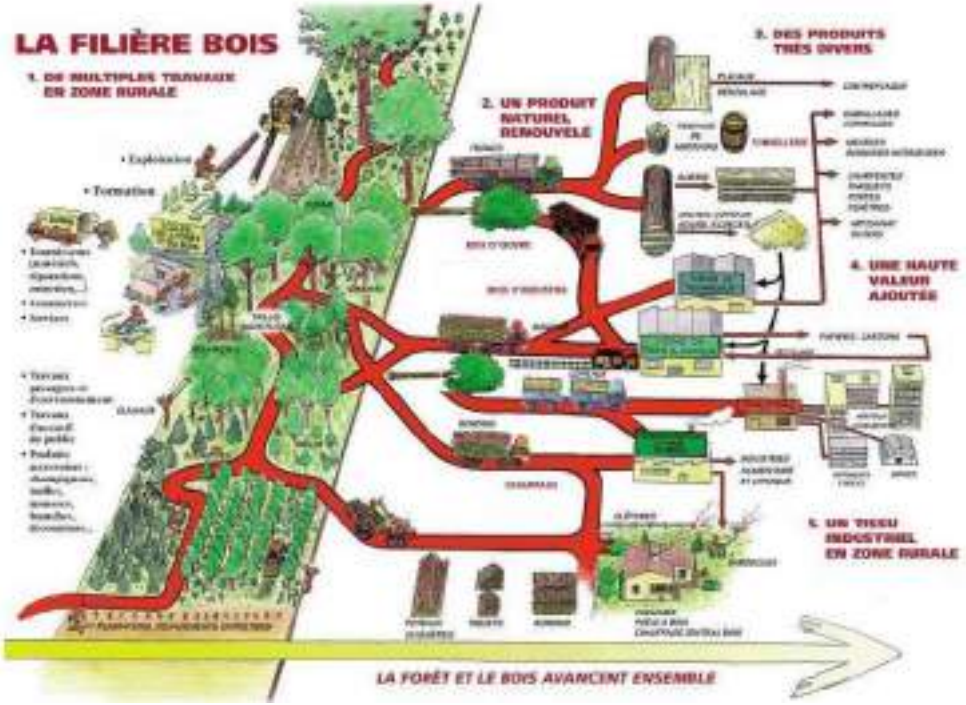

Productions et transformations locales d'énergies renouvelables

- La géothermie
- Présence limitée d'aquifères profonds à forte température
- Ressource accessible uniquement par forages onéreux
- Possibilité d'exploiter pour quelques bâtiments ponctuels les aquifères superficiels : chauffer via des pompes à chaleur

- L'éolien
- Picardie = 1ère région productrice d'énergie éolienne
- CCRV = faible potentiel éolien

- L'énergie solaire
- L'ensoleillement de la CCRV permet d'envisager la mise en place d'une production d'énergie solaire photovoltaïque ou thermique

Productions et transformations locales d'énergies renouvelables

- La valorisation des déchets
- 2/3 des déchets du territoire sont enfouis
- Valorisation énergétique des déchets pour
  - Limiter la pollution des sols
  - Produire de l'énergie propre à partir des déchets (méthanisation et incinération)

- L'hydroélectricité
- Relief peu marqué en CCRV = petites productions d'hydroélectricité
- Attention à l'impact de cette production sur les continuités écologiques que représentent les cours d'eau

- Les agro-carburants
- Les 903 411 tonnes de paille récoltées dans l'Aisne permettraient la fabrication de biodiesel

Maîtrise de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

- **Lutter** contre la **précarité énergétique**
- Penser l'**organisation des formes urbaines** dans un souci d'**efficacité énergétique** (densité, compacité, ...)
- Autoriser et favoriser les dispositifs de **production d'énergies renouvelables** en fonction des sensibilités et des enjeux de chaque territoire

  Des mesures d'intégration paysagère particulières de ces dispositifs peuvent être demandées dans les zones présentant une sensibilité paysagère particulière : favoriser le captage de l'énergie solaire, encadrer l'implantation d'éoliennes et s'interroger sur l'implantation d'établissement pour la méthanisation
- Développer les **mobilités alternatives à la voiture** et favoriser les **déplacements doux** pour réduire les émissions de GES
- **Valoriser la forêt** dans une approche intégrée en créant des activités économiques et de services créatrices d'emplois, dont celles de la filière bois

3. Etat initial de l'environnement

> Sites et sols pollués

Sites et sols pollués

- Inventaire BASIAS (inventaire historique des sites industriels et activités de services)
- 151 sites recensés
- 3 pôles au passé industriel

  - Villers-Cotterêts : 75 sites
  - La Ferté-Milon : 18 sites
  - Vic-sur-Aisne : 13 sites

- Inventaire BASOL (inventaire des sites et sols pollués appelant une action des pouvoirs publics)
- 3 sites répertoriés : à Villers-Cotterêts, à Montigny-Lengrain et à Cutry

- Activités génératrices de pollutions
- Activités stockant, utilisant, commercialisant ou fabriquant des produits chimiques, des carburants
- Les sites stockant de la ferraille, des déchets ou du papier
- Les épandages

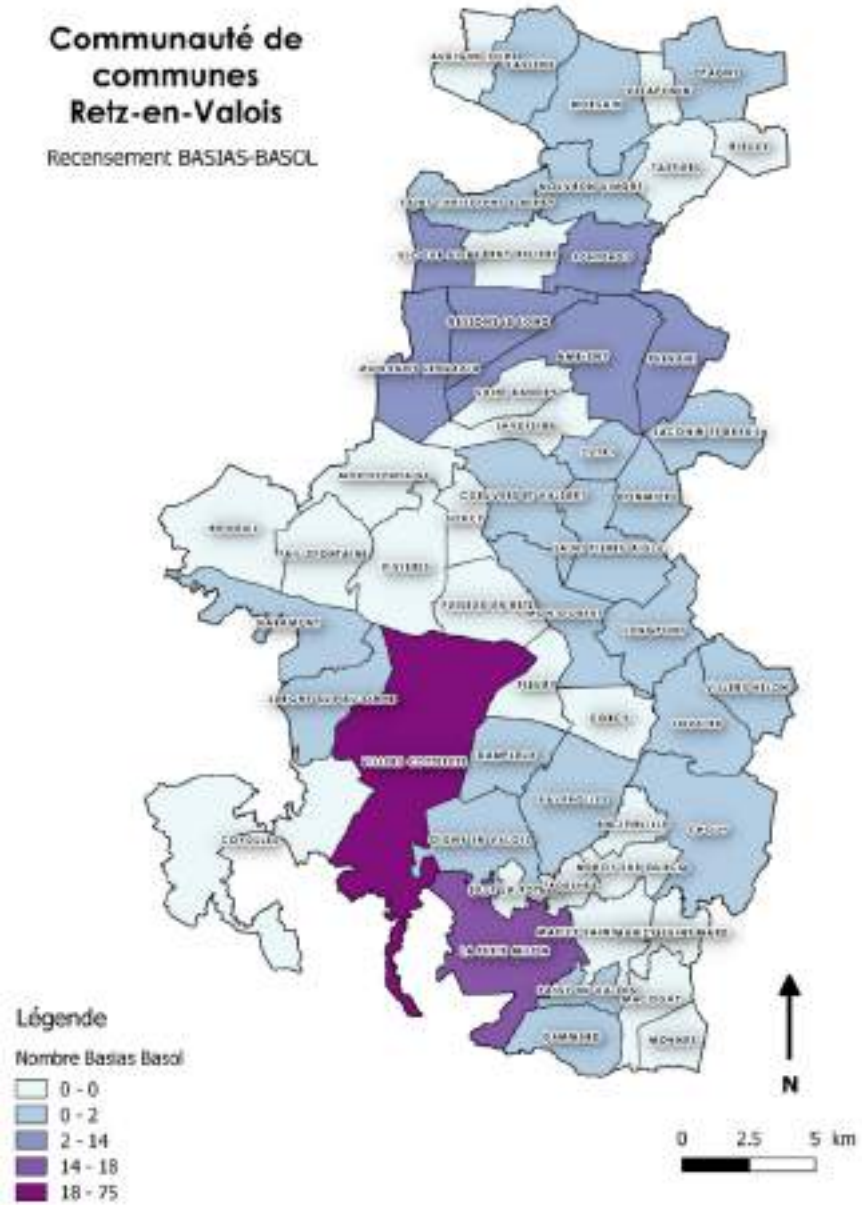

Sites et sols pollués

- Poursuivre l'**identification** et le **traitement** des **sites et sols pollués** sur le territoire

- **Identifier les sites déjà reconvertis** et potentiellement utilisables

- Permettre la **reconversion d'anciens sites pollués**

3. Etat initial de l'environnement

> Risques naturels

Risques naturels

- **Appliquer les règles des Plan de Prévention des Risques d'Inondation** pour les espaces couverts et **prendre en compte les aléas** connus pour les secteurs non couverts

- Poursuivre et affiner la **prise en compte du risque mouvement de terrain** (cavités souterraines, retrait/gonflement des argiles, coulées de boue, …)

- **Ne pas exposer** de nouvelles populations ou de nouveaux biens **à des risques** et mettre en œuvre les aménagements et les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité

- Développer le territoire **hors de toute zone de risque majeur**

3. Etat initial de l'environnement

> Risques technologiques

Risques technologiques

- Prendre en compte les **risques technologiques** dans l'aménagement

- Réduire les risques de **transport de matières dangereuses**

- Veiller à garantir la **compatibilité des usages du sol** (habitat, activités, équipements publics, etc.) et de la vocation des espaces (touristiques, de loisirs, espaces naturels valorisés, etc.) au regard des installations et infrastructures pouvant générer des risques technologiques, une pollution ou des nuisances élevées

- Lorsque cela est possible, veiller à **ne pas augmenter l'exposition au risque** des populations

SYNTHESE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX - Risques et nuisances

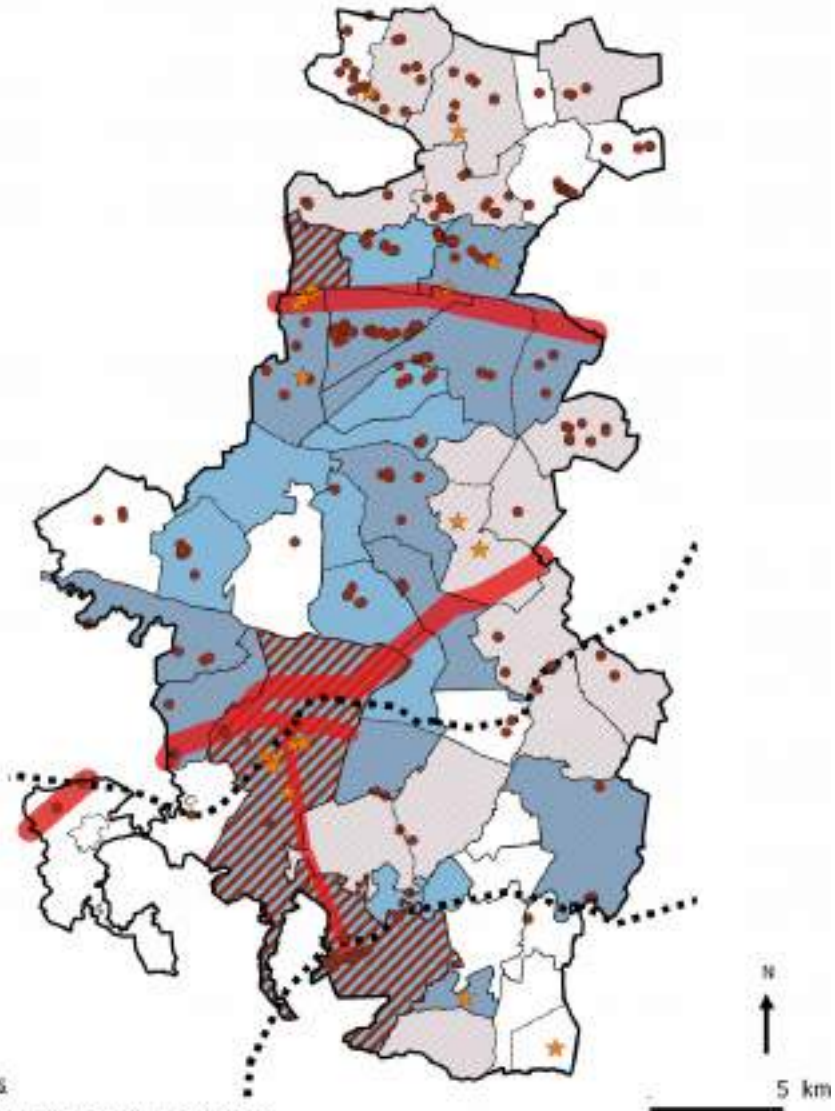

ENJEUX-Nuisances-Risques

- Appliquer les règles des PPRI pour les communes couvertes
- Prendre en compte la présence de cavités souterraines pour l'implantation des nouvelles constructions
- Veiller à garantir la compatibilité des projets de constructions avec les installations classées pour la protection de l'environnement

Poursuivre l'identification et le traitement des sites et sols pollués et permettre leur reconversion

- Communes concernées par moins de 10 sites classés Basias et Basol
- Communes concernées par plus de 10 sites classés Basias et Basol
- Stopper l'implantation de constructions à vocation d'habitat près des infrastructures les plus nuisantes
- Prendre en compte les nuisances sonores liées aux voies ferrées et les risques des passages à niveau

En attente de la couche SIG des servitudes liées aux PPRI, au transport et stockage de gaz et d'énergie et aux transmissions radio électriques

Merci pour votre attention